

ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

La Grande Famille des Bérets Verts à la Hure

Honneur
aux Anciens

Confiance
aux Jeunes



LE CHASSEUR ARDENNAIS



Houffalize
Le Soldat et l'Enfant

LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENTS HONORAIRES

- Général-major e.r. Jean HENRIOUL
- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- LtCol Hre René FABRY
Voie de Liège, 148
B-4053 Embourg
Tél (GSM) 0475 364728
E-Mail : fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL et SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT

- Christian ANDRÉ
Av. Général Jacques, 46 b
B-1400 Nivelles
Tél : 067 220823
E-Mail : fratcha.vpn@gmail.com
E-Mail : fratcha.sna@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Beho, 15
B-6672 Gouvy
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE
Bergstraat, 30
B-3078 Meerbeek
GSM : 0475 814424
E-Mail : fratcha.tn@gmail.com
Compte Fraternelle :
IBAN : BE 75 0357 5632 9451
BIC : GEBABEBB

RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN
Allée des Mésanges, 6 Bte 12
B-5101 Erpent
Tél : 081 305035 - GSM : 0475 286812
E-Mail : fratcha.presse@gmail.com

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON
Rue de Wavremont, 5
B-5330 - Assesse
Tél : 083 656183 - GSM : 0476 351578
E-Mail : fratcha.revue@gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS
Place aux Foires, 17A Bte 11
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313799 - GSM : 0472 480893
E-Mail : fratcha.photographe@gmail.com

ADMINISTRATEUR

- Edmond ANTOINE
(Porte-drapeau national)
Rue des Acacias, 10
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313282
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

Le mot du Président National

Chers Chasseurs Ardennais, Amies et Amis des Chasseurs Ardennais

Dans la foulée de notre Congrès d'avril à Marche-en-Famenne se sont succédé, comme traditionnellement en mai et juin, les manifestations patriotiques : Courtrai, Vinkt, Temploux, MESA et sa Journée du Souvenir.

Tous ces noms qui rappellent les hauts faits de résistance de nos Chasseurs Ardennais en mai 1940.

Nous y étions, en délégation avec nos amis du Bataillon.
Ceux, parmi nous, empêchés, l'auront été en pensées.

Notre engagement de participer à la prestigieuse cérémonie du Cénotaphe à Londres et au défilé militaire du 21 juillet a été tenu... en inaugurant notre nouvelle "visibilité".

Votre Fraternelle a ainsi respecté et honoré la mémoire de nos Anciens et continuera de le faire avec détermination « avant que le souvenir ne s'estompe » pour reprendre la formule du Général Lucien Champion.

Il faut "entretenir la flamme". Là, nous sommes au coeur même de notre devoir de passeur de mémoire auprès de la jeunesse.

Continuons de réfléchir et d'envisager des pistes praticables.

Tentons de dégager les plus prometteuses et puis viendra le plus difficile : décider d'agir et persévérer.

Évoquons à cet égard l'heureuse initiative prise par le Lieutenant-colonel BEM Damien Lathuy qui a voulu que les jeunes recrues de son Bataillon reçoivent, au terme de leur formation de base, leur béret vert à la hure en milieu civil au centre de Marche-en-Famenne, avec la solennité que requiert le sacrifice des Anciens qui le portèrent. On les sentait déjà imprégnés de l'esprit Chasseur Ardennais.

La présence de leurs familles, amies et amis, la musique militaire, les personnalités civiles et militaires présentes, notamment le Ministre-Président Willy Borsus, le Premier Echevin de Marche-en-Famenne Nicolas Grégoire, le Général-major Marc Thys Commandant de la Composante Terre, bref tout concourait à la réussite de l'événement.

Ainsi un nombreux public, de tous âges, surpris par la dimension émotionnelle de cette cérémonie, aura connu un moment privilégié rare de communion : Jeunes et Anciens, Armée-Nation.

C'est l'occasion pour notre Fraternelle de vous rappeler à vous, jeunes soldats, que vous faites désormais partie de la Grande Famille des Bérêts Verts à la Hure. Nous sommes à vos côtés. Et y serons tout au long de votre vie.

À côté de ces jeunes ayant choisi le métier des armes et l'attachement aux vraies valeurs, il en est d'autres dont les cerveaux, non encore saturés par le superficiel, restent accessibles à la profondeur.

Ceux-là devraient idéalement faire partie à l'avenir de toutes nouvelles initiatives de notre Fraternelle au niveau national et de chacune de nos 18 sections dans leur territoire.

Entre-temps, faisons un succès de notre plan écoles 2019-2021. Il est lancé... en dépit du manque de moyens. Merci à notre équipe pédagogique bénévole qui le compensera par un surcroît d'enthousiasme et de professionnalisme.

Nous avons d'ores et déjà souhaité la bienvenue aux élèves de l'Athénée de Rochefort qui ont inauguré le programme le 13 septembre.

Au moment de la rédaction de ce petit mot, en cette fin de juillet, seuls deux gouvernements (Région de Bruxelles et la Communauté germanophone) étaient constitués.

Je pense donc le moment propice de rappeler à l'intention de nos futurs dirigeants politiques ces quelques passages de l'Appel lancé il y a peu par l'Amiral e.r. Jacques Rosiers, Président de Servio, l'organe-coupe des associations patriotiques dont votre Fraternelle. En voici un extrait. Vous trouverez le texte in extenso dans cette revue.

« La disparition accélérée de nos passeurs de mémoire encore vivants nous incite à encourager toutes les associations patriotiques à réfléchir aux actions possibles en vue de pérenniser la mémoire de nos anciens et les valeurs fondamentales de notre démocratie, en particulier auprès des jeunes. »

« Nous, Servio, coupe des associations patriotiques du pays, insistons fermement auprès des responsables politiques de tous niveaux de pouvoirs pour soutenir toute initiative allant en ce sens. »

« Puissent les commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale (entre juin 2019 et mai 2020, nldr) nous inciter à respecter l'appel des anciens. Unissons nos volontés, capacités, actions pour œuvrer à ce qui nous unit, dans une Belgique riche de ses diversités et pour une Europe forte et en paix. »

Merci à vous tous chers Chasseurs Ardennais, Amies et Amis des Chasseurs Ardennais pour votre soutien et votre confiance.

Résiste et mords ! ▶

Werte Ardennenjäger und Freunde(innen) der Ardennenjäger

Courtrai, Vinkt, Temploux & die MESA nebst ihrem Gedenktag, der Londoner Cenotaph und die Parade zum Nationalfeiertag in Brüssel, das alles sind Zeichen unserer neuen Sichtbarkeit. Euere Bruderschaft hat so ihren Respekt und ihre Ehrbezeugung an die Ehemaligen bewiesen und dergestalt auch unser Vermächtnis an die Jugend weitergeleitet.

Erwähnen wir hier die glückliche Initiative der Oberstleutnant I.G. Damien Lathuy mit der Mützenübergabe in Marche en Famenne.

Im zivilen Umfeld der Stadt Marche en Famenne, im Beisein ihrer Freunde und Familien, sowie zahlreicher Zuschauer, die durch die emotionale Zeremonie überrascht wurden, wurde den neuen Ardennenjäger ihre Mützen mit dem Saukopf verliehen. Dies war einer der privilegierten Momente der Einheit der Nation, ehemalige und neue Ardennenjäger, Armee und Nation vereint.

Neben diesen Jugendlichen standen Andere deren Hirn noch nicht von Oberflächlichkeiten verformt war, sie bleiben verfügbar für eine Karriere in der Armee und offen für die echten, grundlegenden Werte. Machen wir also aus unserem Projekt 2019 -2020 für die Schulen einen Erfolg. Es wurde ohne äußere Hilfen angestossen. Wir heißen die Schüler des Atheneums von Rochefort die als erste dieses Programm ab dem 13. September durchlaufen werden, bereits jetzt recht herzlich willkommenen und bedanken uns bei dem begleitenden pädagogischen Freiwilligenteam.

Erinnern wir unsere politischen Mandatäre an einige der Passagen der Rede, die der Admiral i.R. Jacques Rosiers, Präsident des Dienstes Servio, dem Dachverband der patriotischen Vereinigungen kürzlich gehalten hat. Sie finden den dementsprechenden Text vollständig in dieser Zeitschrift.

« Der Schwund der noch lebenden Vermittlern der Zeitgeschichte, verlangt von uns das wir die patriotischen Vereinigungen dazu auffordern sich diesbezügliche Aktionen einfallen zu lassen, damit die Erinnerung an die Ehemaligen und an die Grundwerte unserer Demokratie insbesondere, an die heutige Jugend weiterhin vermittelt wird. », « Wir, Servio, als Dachverband der patriotischen Vereinigungen verlangen das die politisch Verantwortlichen gleich welchen Niveaus unsere diesbezüglichen Maßnahmen unterstützen. », « Mögen die Feierlichkeiten zur Erinnerung an das Ende des zweiten Weltkriegs (zwischen Juni 2019 und Mai 2020) uns einladen den Veteranen den nötigen Respekt zu zollen. Vereinigen wir unseren Willen, unsere Möglichkeiten und unsere Aktionen um für ein Belgien voller Verschiedenartigkeit und für ein starkes geeintes Europa in Frieden einzustehen. »

Vielen Dank an euch teure Ardennenjäger und Freunde der Ardennenjäger für euere Unterstützung und euer Vertrauen.

Halten und beißen ! ♦

LE CHASSEUR ARDENNAIS

N° 277 - 3^e trimestre 2019

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - fratcha.revue@gmail.com

Photos : le Bataillon, les Sections, Roland Hellas, Joseph Perin, Didier Authélet, Vincent Bordignon, Malek Azoug et Alain Lazonon.

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com

Impression : IPM printing - Ganshoren - Cette revue est tirée à 3.400 Ex

Le n° 278 paraîtra fin décembre 2019 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le 17 novembre 2019 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 279. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Site internet : <http://www.fratmellechasseursardennais.be>

Page Facebook : <https://facebook.com/FraternelleRoyaledesChasseursArdennais>

La vie de la Fraternelle

Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ◇ 19 mai 2019 — Courtrai et Vinkt
- ◇ 2 juin 2019 — Temploux
- ◇ Les associations d'anciens combattants appellent à l'unité de la Belgique
- ◇ Appui à la MESA
- ◇ 53^e édition de la MESA
- ◇ 13 juillet — Cérémonie au Cénotaphe à Londres
- ◇ 21 juillet — Fête Nationale
- ◇ Les Jeunes parlent aux Jeunes... et aux Anciens

P12 Au Bataillon

- ◇ Remise des bérets (27 juin)
- ◇ Le 21 juillet au Bataillon

P13 Dans les Sections

- ◇ Compte-rendu des activités des Sections

P26 Le coin Évocation

- ◇ Le 10^e Régiment de ligne

P29 Vos Témoignages

- ◇ Robert Leclercq nous écrit
- ◇ En souvenir d'Adrien Séverin

P30 Le coin Info

- ◇ Statue "Le Soldat et l'Enfant"
- ◇ Appel aux camarades

19 mai 2019 — Courtrai et Vinkt



Traditionnellement, notre Fraternelle est présente aux cérémonies commémoratives de la Bataille de la Lys en mai 1940.

Cette année encore, nous étions en nombre et portant fièrement notre béret vert à la hure.

Le Bourgmestre de Courtrai, Monsieur Vincent Van Quickenborne, entouré de diverses personnalités civiles et militaires, présidait la cérémonie au Monument National érigé en l'honneur du Roi Léopold III et des Combattants de la Bataille de la Lys.

Après les discours et évocations traditionnels, et comme d'autres associations patriotiques, notre Président national et notre Secrétaire national déposèrent, au nom de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, une gerbe au pied du Monument.



L'après-midi à Vinkt (entité de Deinze), la "Verbroedering der getroffen families" (Fraternité des familles éprouvées) commémorait comme chaque année le souvenir des jours tragiques de fin mai 1940. ►

Le 25 mai 1940 les troupes allemandes attaquèrent le village de Vinkt, tenu par les Chasseurs Ardennais qui repoussèrent plusieurs attaques, notamment de la 225^e Division d'Infanterie de la Wehrmacht. Les Chasseurs Ardennais infligèrent de lourdes pertes à l'ennemi. En représailles de cette résistance, 86 civils furent exécutés.

Les cérémonies se déroulèrent en présence du Ministre de l'Intérieur et Bourgmestre d'Aalter Monsieur Pieter De Crem, du Bourgmestre de Deinze, Monsieur Jan Vermeulen et d'autres personnalités civiles et militaires.

Les noms des victimes civiles furent prononcés avec émotion par un membre de la "Verbroedering".

De jeunes garçons et filles déposèrent, dans un recueillement remarquable, une fleur sur la tombe de chaque victime civile. Les adultes furent invités ensuite à faire de même.

C'est au Colonel Honoraire Baudouin Keutiens que revint l'honneur de citer les noms des Chasseurs Ardennais tombés au combat.



Invité à prendre la parole, notre Président



national fit part de nos sentiments de reconnaissance aux habitants de Vinkt, soucieux de conserver dans un même respect le souvenir des victimes, tant civiles que militaires, de ces journées tragiques et de veiller à ce que la jeunesse se souvienne et perpétue cette cérémonie d'hommage.

Petit rappel historique

La Bataille de la Lys est la plus importante bataille de l'armée belge pendant la campagne des 18 jours.

Elle avait pour enjeu d'interdire le franchissement de la Lys par l'armée allemande et dura du 23 au 28 mai 1940.

À la droite de l'armée belge, les troupes britanniques abandonnèrent leur ligne de défense sans avoir prévenu l'État-Major belge pour rembarquer à Dunkerque dès le 21 mai.

L'armée belge, et en particulier nos deux divisions de Chasseurs Ardennais, tenta de stopper l'armée allemande dans une bataille qui aurait pu être décisive sans le repli des britanniques. Ceci étant, la résistance belge contribua à la réussite de l'opération "Dynamo" consistant au rembarquement vers l'Angleterre de quelque 338000 soldats dont 120000 français et 20000 belges.

En quelques jours périrent dans cette bataille trois mille soldats belges et un nombre élevé d'allemands. ♦



2 juin 2019 — Temploux

Hommage aux victimes civiles et militaires tombées lors des bombardements de Temploux les 12 et 13 mai 1940



Flleurs à la stèle du verger



Après l'accueil, mouvement en cortège vers l'église de Temploux



Cérémonie devant le monument face à l'église de Temploux

Cérémonie du souvenir au mémorial érigé à la mémoire des Chasseurs Ardennais, Soldats du Génie et Zouaves. Présence et participation des enfants de l'école communale de Temploux



Cérémonie du souvenir à l'Hôtel de Ville de Namur devant la plaque dédiée aux Artilleurs des Chasseurs Ardennais ◆



Les associations d'anciens combattants appellent à l'unité de la Belgique

L'association Servio, l'organisme coupole regroupant les anciens combattants, prisonniers politiques, victimes de guerre, vétérans et associations patriotiques affiliées belges, a lancé lundi, deux semaines après les élections générales du 26 mai qui ont vu une poussée des extrêmes de gauche comme de droite – dont le Vlaams Belang en Flandre –, un appel à "œuvrer à ce qui nous unit, dans une Belgique riche de ses diversités et pour une Europe forte et en paix".

"Nous lançons officiellement cet appel fédérateur aux autorités politiques, économiques, culturelles du pays, et aux acteurs de la sécurité et de la défense. Puisse ce message faire partie des négociations en cours au niveau régional, communautaire, fédéral et international, pour garder le monde libre, tel que légué par nos anciens, et la Belgique en paix et apaisée pour les plus jeunes", a indiqué Servio dans un communiqué adressé à l'agence Belga dans la foulée des commémorations du 75^e anniversaire du débarquement allié en Normandie, le 6 juin 1944.

"Nous demandons également qu'un ministre fédéral soit responsable pour toutes les matières qui concernent les anciens combattants et vétérans plus jeunes (de conflits récents, comme les missions extérieures menées par l'armée belge depuis la fin de la Guerre froide en 1989, nldr), pour faciliter le travail et l'engagement bénévole des membres des nombreuses associations patriotiques œuvrant à perpétuer la mémoire et les valeurs de nos anciens", ajoute le texte, signé par le président de Servio, l'amiral de division à la retraite Jacques Rosiers, et approuvé par les associations francophones et néerlandophones réunies au sein de cette coupole fédérale.

"La disparition accélérée de nos passeurs de mé-

moire encore vivants nous incite à encourager toutes les associations patriotiques à réfléchir aux actions possibles en vue de pérenniser la mémoire de nos anciens et les valeurs fondamentales de notre démocratie, en particulier auprès des jeunes", poursuit Servio.

"Nous, Servio, coupole des associations patriotiques du pays, insistons fermement auprès des responsables politiques de tous niveaux de pouvoirs pour soutenir toute initiative allant en ce sens", indique encore le communiqué.

"Puissent les commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale (entre juin 2019 et mai 2020, nldr) nous inciter à respecter l'appel des anciens. Unissons nos volontés, capacités, actions pour œuvrer à ce qui nous unit, dans une Belgique riche de ses diversités et pour une Europe forte et en paix", ajoute le texte.



Cette image datant de 1999 représente l'amiral Jacques Rosiers, aujourd'hui retraité et président de Servio. © MATTHYS - BELGA

Servio, qui regroupe une trentaine d'associations, représente quelque 25.000 membres, a expliqué l'amiral Rosiers – un ancien conseiller militaire du roi Philippe avant son accession au trône – à Belga. ♦

Appui à la MESA



Cette année, une quinzaine de nos membres ont aidé bénévolement les organisateurs de la MESA en occupant certaines fonctions importantes : chauffeur de personnel-clé, ravitaillement des marcheurs et contrôle lors des arrivées.



Leur présence a été un atout plus qu'important dans la réussite de la MESA 2019. Ils n'ont ménagé ni leur peine ni leur énergie pour épauler les organisateurs et porter bien haut la réputation des Chasseurs Ardennais.

Merci pour leur disponibilité et leur excellent travail. ♦





La 53^e édition de la MESA s'est déroulée du



25 juin – Hommage aux Combattants de Rochel'Inval



28 juin – défilé final à La Roche – les Drapeaux



Le Major Tanguy de dernières éditions de travail réalisé et pour Chasseur Ardennais.

28 juin – défilé final



28 juin – défilé final à La Roche – la tête du Bataillon



28 juin – défilé final à La Roche – le Club de marche des Chasseurs Ardennais



25 au 28 juin 2019 sous un soleil radieux



Maire d'Aertrycke, l'organisateur des 4 la MESA. Bravo Tanguy pour l'excellent avoir maintenu à la MESA son caractère Bon vent dans ton nouveau job.



Coureurs du trail de 24 kilomètres du 26 juin à Houffalize



à La Roche – les Autorités



28 juin – défilé final à La Roche – le Détachement d'honneur



28 juin – défilé final à La Roche – les Anciens



28 juin – défilé final à La Roche – les Anciens de la 2^e Compagnie

13 juillet — Cérémonie au Cénotaphe à Londres



Le Cénotaphe est un mémorial situé dans le quartier du Whitehall à Londres. À l'issue de la Première Guerre Mondiale, il fut désigné par le Royaume-Uni comme mémorial officiel de la guerre. Une commémoration a lieu chaque année sur le site lors du Remembrance Sunday, le dimanche le plus proche du 11 novembre. D'autres cérémonies annuelles ont également lieu au Cénotaphe à d'autres moments de l'année. Parmi celles-ci, on compte le défilé en armes des troupes belges le samedi qui précède la

Fête Nationale du 21 juillet. Ce défilé fut d'abord dédié au Roi Albert 1^{er} et à la fraternité entre soldats belges et britanniques durant la Première Guerre mondiale sur le front de l'Yser. Il fut ensuite élargi aux combattants belges qui ont rejoint la Grande-Bretagne au cours de la Seconde Guerre mondiale pour poursuivre le combat contre l'occupant nazi. Le privilège de défilé en armes dans Londres est réservé aux seules troupes de la garnison londonienne et aux troupes belges depuis une décision du roi George V en 1934.

Plus de trois cents militaires belges, anciens combattants et cadets de l'air ont ainsi défilé ce samedi 13 juillet dans la célèbre rue du Whitehall. Une dizaine de Chasseurs Ardennais étaient de la partie. ♦



21 juillet — Fête Nationale



L'Adjutant-major Jacques Gaand, Porte-fanion de SM le Roi. S'il porte le béret de l'Ecole Royale Militaire dont il est l'Adjutant de Corps, il a été présenté par les commentateurs comme un sous-officier d'exception ayant passé 17 années sous le béret vert à la hure et ayant participé sous ce même béret à sept opérations à l'étranger.



Deux autres Chasseurs Ardennais participaient au défilé du 21 juillet : l'Adjutant-major de réserve Jean-Marie Legein au sein du Détachement Réserve et l'Adjutant-major de réserve Joseph Perin en tant que coach et photographe.



La "nouvelle visibilité" de la Fraternelle



Chasseurs Ardennais dans les rangs formés par les Vétérans

Alors que les sections régionales de notre Fraternelle participaient dans leur commune aux manifestations organisées à l'occasion de notre Fête Nationale, des Chasseurs Ardennais étaient également présents à Bruxelles pour commémorer l'événement dans la capitale. Le lecteur trouvera ci-dessous un recueil de photos prises à cette occasion. Il pourra également en voir d'autres dans la partie de la revue consacrée à la Section Régimentaire. ♦

Les Jeunes parlent aux Jeunes... et aux Anciens

Cet article est le troisième de la série consacrée à l'interview d'un jeune Chasseur Ardennais. Ce jeune Chasseur Ardennais est aujourd'hui le Lieutenant Benjamin Berkhoff-Smit, Chef de Peloton FPS (formation professionnelle spécialisée) à la 1^{ère} Compagnie du Bataillon de Chasseurs Ardennais.



Q : Quand êtes-vous rentré au Bataillon de Chasseurs Ardennais ?

R : Je suis rentré le 25 juin 2018 en tant que Chef de Peloton Fusiliers à la 2^e Compagnie.

Q : Pourquoi avoir choisi ce bataillon en particulier ?

R : Pour ses traditions et son esprit de Corps. C'est l'unité qui me paraissait le plus avoir une réputation fondée sur une forte cohésion et un très haut professionnalisme. J'ai aussi appris que les Chasseurs Ardennais étaient très fiers de leurs traditions et de leur histoire, chose importante à mes yeux. Je souhaitais enfin occuper une fonction de commandement et être déployé sur un théâtre opérationnel.

Q : Où avez-vous suivi votre formation militaire avant d'être affecté au Bataillon de Chasseurs Ardennais ?

R : J'ai étudié pendant 5 ans à l'École Royale Militaire à Bruxelles pour ensuite faire 10 mois à Arlon au Département Manœuvre.

Q : Par quel biais avez-vous été mis au courant des traditions et de l'esprit de Corps des Chasseurs Ardennais ?

R : En discutant avec différentes personnes pendant ma formation à l'École Royale Militaire, mais surtout en discutant avec mes instructeurs au Département Manœuvre.



Q : Maintenant que vous avez l'expérience d'une année passée au sein de l'unité, quel argument utiliserez-vous pour motiver de jeunes officiers à rejoindre le Bataillon ?

R : Je recommanderais plus que certainement l'ambiance de travail et l'esprit de Corps. Mon impression aux Chasseurs Ardennais est de faire partie d'une seule et même famille et d'être entouré de gens compétents et motivés.

Q : Quelles expériences avez-vous acquises depuis votre arrivée au Bataillon ?

R : Je n'ai malheureusement pas encore eu l'occasion d'être déployé à l'étranger. J'ai



acquis l'expérience d'un chef de peloton à l'entraînement lorsque j'étais affecté à la 2^e Compagnie. Actuellement, j'acquies de l'expérience dans l'instruction et la formation de jeunes recrues.

Q : Connaissez-vous la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais ?

R : Oui je la connais et j'en suis membre depuis mon entrée au Bataillon.

Q : Connaissez-vous le site internet de la Fraternelle, le trouvez-vous intéressant et, si oui, pourquoi ?

R : Je le connais en effet. Je l'utilise principalement pour m'informer sur l'histoire du Bataillon. Sinon, j'utilise majoritairement la page Facebook du Bataillon.

Q : Que pensez-vous de la page Facebook de la Fraternelle ? Si elle devait être améliorée, quelle proposition feriez-vous ?

R : Je la trouve intéressante, car elle me permet de suivre les activités du Bataillon. Je ne vois du reste guère d'intérêt à changer quoi que ce soit sur cette page.

Q : En dehors du site Internet de la Fraternelle et de Facebook, connaissez-vous d'autres moyens d'être informé de la vie du Bataillon et des Chasseurs Ardennais en général ? Si oui, lesquels et dans quelle mesure vous apportent-ils un complément d'information utile ou intéressant ?

R : Oui. Il y a la revue du Bataillon et la revue de la Fraternelle. Ce sont les deux seuls moyens d'information complémentaires à Facebook et au site internet de la Fraternelle que je connais à l'heure actuelle. Ils apportent un autre point de vue sur la vie au Bataillon, tout aussi intéressant.

Q : Savez-vous ce que la Fraternelle peut vous apporter de concret, à vous qui en êtes membre ?

R : À mon niveau, je ne vois pas immédiatement les retombées, mais je sais que la Fraternelle fournit un travail non négligeable pour appuyer le Bataillon.

Q : Quelle est selon vous la finalité de la Fraternelle ?

R : Je dirais qu'elle permet de perpétuer les traditions et qu'elle aide le Bataillon et ses Chasseurs Ardennais.

Q : Qu'est-ce qui, d'après vous, devrait motiver les Chasseurs Ardennais à rejoindre la Fraternelle ?

R : D'après moi, la Fraternelle devrait permettre aux Chasseurs Ardennais de mieux connaître l'histoire du Bataillon. ♦

Au Bataillon



Remise des bérets (27 juin)

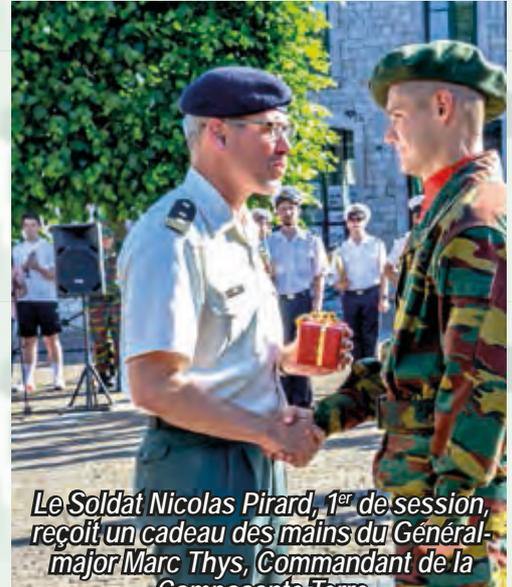
Le 27 juin 2019, 28 candidats Chasseurs Ardennais ont reçu leur béret vert au cours d'une cérémonie organisée dans la Ville de Marche-en-Famenne.



Monsieur Willy Borsus, Ministre-Président de la Wallonie, fidèle au poste, remet son béret à un nouveau Chasseur Ardennais



Durant la cérémonie, Mademoiselle Valérie Cloesen a été nommée Caporal d'honneur du Bataillon pour les services rendus au Bataillon en tant qu'assistante sociale depuis de nombreuses années



Le Soldat Nicolas Pirard, 1^{er} de session, reçoit un cadeau des mains du Général-major Marc Thys, Commandant de la Composante Terre



Le Drapeau du Bataillon est présenté aux nouveaux Chasseurs Ardennais



Les 28 nouveaux Chasseurs Ardennais entourés de leurs instructeurs et du Chef de Corps ◆

Le 21 juillet au Bataillon

C'est à divers endroits que le Bataillon était représenté le 21 juillet, jour de la Fête Nationale.



À Saint-Hubert, sa ville marraine



À Mazar-e Sharif, Afghanistan, où un de ses pelotons était en opération (Il est revenu en Belgique entre-temps.)



À Marche-en-Famenne, sa ville de garnison



À Bruxelles où il tenait un stand

Dans les Sections



Florenville

Hospitalisation

Nous souhaitons à tous ceux ou celles de nos membres, qui seraient malades ou hospitalisés, un prompt rétablissement.

Jubilé

Nous présentons tous nos vœux de bonheur et de longévité, à notre membre Jean-Marie Martin et son épouse Jacqueline, qui vont bientôt fêter leurs noces de diamant. Nous leur souhaitons encore de nombreuses années ensemble.

Activités passées

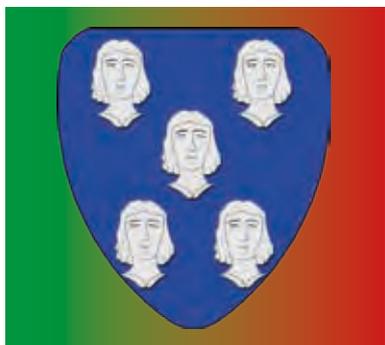
- 1 Participation au monument du Banel le 23 juin.
- 1 Participation au Te Deum le 21 juillet.
- 1 Participation le 10 août à la cérémonie en hommage aux otages déportés de et à Fontenoille.

Activités futures

Comme tous les ans, peu d'activités en perspective.

Nous nous retrouverons pour les cérémonies habituelles du mois de novembre.

Le comité ♦



Ciney - Gedinne Rochefort

Hospitalisations

À tous nos membres hospitalisés, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Une pensée toute spéciale à notre

ami Albert Legrand, victime d'une chute. Il a été hospitalisé en clinique de Mont-Godinne. Bon rétablissement Albert.

Activités passées

- 1 Le 5 mai : Cérémonie au cimetière anglais à Hotton.
- 1 Le 8 mai : Célébration de la fin de la guerre.
- 1 Le 21 mai : Cérémonie en l'église de Marloie. Anniversaire de la catastrophe.
- 1 Le 1^{er} juin : Memorial Day : nous nous sommes rendus sur la tombe du Lieutenant Jean-Jacques Goffin. Il repose au cimetière de Graide.
- 1 Le 2 juin : Cérémonie à Temploux
- 1 Le 21 juillet : Te Deum en

l'église de Bièvre.

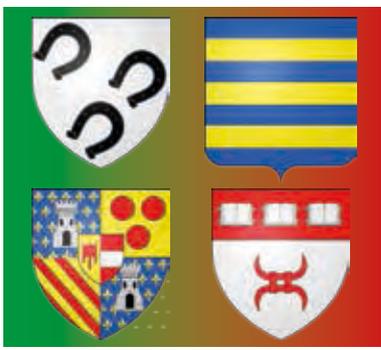
À toutes ces cérémonies, présence de notre drapeau.

Cotisations

Trois membres ne sont pas en ordre de cotisation. Par conséquent, nous sommes dans l'obligation de suspendre l'envoi de notre revue.

Félicitations

Nous apprenons par la presse que M^{me} Hélène Jacquemart vient de fêter ses 100 ans. Elle était l'épouse de M. Albert Daront, ancien Bourgmestre de Daverdisse. Nous présentons à Hélène et à toute sa famille tous nos vœux de bonheur. ♦



Bertrix - Paliseul

Le Mot du Président

74 années nous séparent du 8 mai 1945, fin de la guerre et libération des camps. Les usines belges n'avaient pas beaucoup souffert de la guerre et des centaines de maisons étaient à reconstruire suite à leur destruction pendant l'offensive de 1944. Le pays se relève donc très vite. Notre maître d'école, M. Lieftrich, ancien combattant de 40-45 nous avait dit ceci : « Les enfants, retenez cela, un pays qui se relève trop vite après cette guerre pourrait payer son évolution trop rapide plus tard. » En regardant bien

l'histoire, nous sommes plus ou moins dans les années 1933. Dans quelque temps, nous, les anciens, aurons quitté les lieux, mais pour nos enfants et plus nos petits-enfants, quelle sera leur vie !! Toutes les associations belges du souvenir 40-45 ou autres, lancent le même signal : le recrutement devient très rare. Qu'en sera-t-il dans quelques années ?

In memoriam

† Monsieur Jean-Pol Plainchamps, né à Orgeo le 5 juin 1944 et décédé à Saint-Mard le 14 mai 2019.

† Monsieur Guy Lefèvre, né à Bertrix le 8 septembre 1931 et décédé à Libramont le 14 juin 2019.

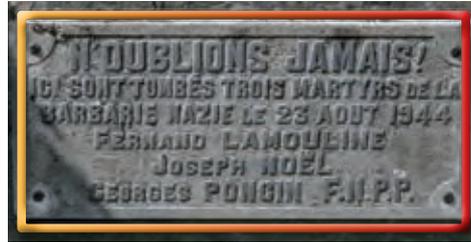
Hospitalisation

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Activités passées

1 23 juin 2019 : Cette année 2019 commémore le 75^e anniversaire de la prise d'otages du Banel. L'office rassembla un public très nombreux (300 personnes) et fut rehaussé par la présence de 77 porte-drapeaux belges ou français.

1 21 juillet 2019 : Ce dimanche de Fête Nationale, Bertrix recevait sa ville sœur, Charmes (Vosges). En 2018 fut célébré le 50^e anniversaire du jumelage. Cette année, la Commune recevait plus de 70 Carpinien (habitants de Charmes). Après un petit déjeuner offert au Bertrix Hall, un cortège démarra de l'arsenal



des pompiers. Halte à la plaque des Fusillés, dépôt de gerbes par les



deux villes, discours rappelant en bref le fait que cette nuit de 1944 trois cheminots furent abattus sans raison. Office et Te Deum en l'église décanale de Bertrix où 18 porte-drapeaux entouraient le chœur. Dépôt de fleurs par les deux villes et la 260^e Compagnie Munitions au monument des deux guerres. Discours du Bourgmestre Mathieu Rossignol et du Maire de Charmes. Verre de l'amitié au Bertrix Hall suivi d'un repas pour certains. À 1730 Hr, départ vers la stèle Sassoon à Morteahan et le monument aux Morts de Cugnon. Une petite délégation de porte-drapeaux belges et français rendit visite à la



tombe des quatre soldats français où le Président demanda un moment de recueillement et cita leurs noms avant l'exécution des hymnes belge et français.

Texte lu à la plaque des Fusillés par M. Michel Hardy, 1^{er} Échevin :

« Mesdames et Messieurs, Chers Amis, comme de coutume, le cortège du 21 juillet nous amène à une 1^{ère} halte ici devant la plaque de 3 hommes tombés sous les balles de la barbarie nazie le 23 août 1944. MM. Fernand Lamouline, Joseph Noël et Georges Poncin. Jour de Fête Nationale certes en ce 21 juillet 2019, le cortège bardé de drapeaux témoigne de notre attachement au Pays et à ce jour de Fête. Mais notre halte au pied de cet endroit rappelle qu'est à jamais inscrit dans nos cœurs et nos tripes le sacrifice de ces héros qui ont donné leur vie pour la Patrie. Trois travailleurs de la grande famille des

chemins de feristes, trois Bertrigeois remontant la rue de la Gare et qui ne reverraient pas leurs familles. Leurs foyers attendaient leur retour. Ce ne fut que blessures, larmes, déchirements,

horreur d'avoir perdu un père, un mari, un frère, un fils ... Inclignons-nous en respectant une minute de silence. N'oublions jamais ! »

1 28 juillet 2019 : Hommage aux Otages du 27 juillet 1944. Dix Bertrigeois qui ne devaient jamais revoir leur village. Office religieux, dépôt de gerbes et hymne national.

Discours de M. Mathieu Rossignol, Bourgmestre de Bertrix

« C'était un mercredi d'été. Le ciel était serein et la population de Bertrix était pour certains aux travaux des champs, et pour d'autres à leurs diverses tâches quotidiennes. Le calme régnait malgré la présence de l'occupant nazi. Le jour s'éteignait. Il était presque 5 heures du soir...

[...]

C'est ce mercredi d'été, 26 juillet, vers 5 heures du soir, que des hommes du Front d'Indépendance firent crépiter leurs mitraillettes lorsque le collaborateur arriva campé sur sa moto Saroléa, là-haut en face du chemin agricole des champs. Les premiers tirs l'atteignirent et le laissèrent pour mort. Le chef de la Police rurale des Provinces de Namur et de Luxembourg gisait à même le sol. Mortellement blessé, il devait décéder peu après. Si la nouvelle ►

était de nature à réjouir la population bertrigeoise, celle-ci fut d'emblée consciente de ce qui l'attendait. La réaction ne se fit pas attendre et le jeudi 27 juillet une rafle fut organisée, rassemblant 25 hommes, dont 6 ont échappé aux poursuites, 9 ont été remis en liberté et 10 sont décédés dans les camps de concentration nazis. [...] Parmi eux, Monsieur Joseph Sauvage qui laissa sa vie dans le Camp de Neuengamme.

Depuis que Bertrix – sous l'égide du Bourgmestre Boclinville ainsi que le précieux concours des Associations Patriotiques et de Jean Renson à qui nous devons les recherches et les précisions minutieuses sur cet épisode tragique de juillet 1944 – depuis que Bertrix, donc, a remis à l'honneur le souvenir de ces otages, le fils de M. Joseph Sauvage – José Sauvage, né en 1926, et âgé de 18 ans lors de la prise d'otages dont faisait partie son papa – nous fit l'honneur de venir se joindre à cette cérémonie annuelle.

Il y a un an, il était encore avec nous, fier, émotionné, se tenant debout avec l'aide de sa famille, pour pouvoir encore et toujours marquer son respect envers nos otages. Il devait décéder en octobre dernier. Ayons une pensée émue à son égard. C'est sa petite fille qui aujourd'hui reprend le flambeau. Merci à vous, Madame, pour votre présence, afin que ce fil tissé entre votre grand-père et les Bertrigeois ne meure pas. »

Récit

Le camp des Blaireaux et le maquis de l'Armée Secrète dans la région de la Basse-Semois (1943-1944) (Suite)

Le Groupe de la Basse-Semois fut divisé en six petites compagnies appelées sections – commandées chacune par un officier, ou assimilé. L'effectif mobilisé et armé était réparti entre de petits camps, occupés par 30 hommes au maximum. Il en existait une vingtaine, parmi lesquels le camp des Blaireaux, qui dépendait de la 1^{ère} section et où se trouvaient groupés la plupart des hommes du village de Vresse.

Le ravitaillement des camps et le service de renseignements étaient assurés par des villageois affiliés au Groupe, et qu'on appelait les "supplétifs". La population de la région, taiseuse, décidée et courageuse, apportait tout son concours à la troupe. Un médecin, des infirmiers et – infirmières – ainsi que plusieurs aumôniers, vivaient dans les camps.

Le camp des Blaireaux est le seul à avoir été remis en état après la guerre, et à être entretenu comme témoin de la vie du maquis. Les nombreux visiteurs, venus à pied à travers bois de Vresse ou d'Orchimont, peuvent se faire une idée de ce que comportait un camp et du cadre où il se situait. On y voit deux baraques-dortoirs, un abri pour la cuisine, un local pour les repas, une cave pour les vivres, un autel en

Pierre et une petite esplanade pour les prises d'armes, avec le mât où le drapeau était hissé tous les jours. Il ne manque que les tentes, qui étaient dressées près des dortoirs et... le téléphone qui reliait le camp au P.C. du Groupe et à une maison de Vresse. Situé sur les hauteurs boisées, au relief tourmenté, au Nord de Vresse, le camp était introuvable pour les profanes et la fumée de son feu ne pouvait être aperçue de nulle part.

C'est des Blaireaux et des autres camps du Groupe que la troupe se glissait silencieusement, de jour ou de nuit, pour quelque coup de main bien étudié et commandé : réception d'un parachutage, sabotage, embuscade, etc... Il y eut 8 parachutages nocturnes d'armes, qui permirent d'armer plus de 400 hommes. Les sabotages portèrent surtout sur les lignes militaires de télécommunication. Quant aux embuscades, elles se soldèrent pour l'ennemi par la perte de chars et de véhicules de tout genre, par de nombreux tués et par quelques prisonniers. Elles provoquèrent parfois de brefs et vifs combats, notamment au Bondon, au Pont des Grayez, au Bois Bellin, au Bois de Lonet, le long des routes N.35 et N.47. Le Groupe avait comme voisins immédiats à la frontière près de Mointerne les maquisards français commandés par le Commandant – depuis, Général – Paris de Bollardièrre. Les deux troupes s'épaulèrent en plusieurs occasions.

À suivre ♦



Saint-Hubert

In memoriam

† M^{me} Jeanne Calozet-Noël, membre adhérent, décédée à Rochefort le 8 avril 2019 à l'âge de 96 ans.

† M. Joseph Félix, papa de notre membre effectif Luc Félix, décédé à Libramont le 20 avril 2019 à l'âge de 84 ans.

† M^{me} Yvonne Hamtiaux, membre adhérent, décédée à Libramont le 26 mai 2019 à l'âge de 90 ans.

† M. José Marchal, membre adhérent, décédé à Libramont le 21 juillet 2019 à l'âge de 71 ans.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Activités passées

1 21 juillet : Fête nationale : Te Deum à Saint-Hubert.

1 25 août : Commémorations du souvenir à Anloy (commune de Libin).

Activités futures

1 Octobre : Commémoration Dechenschule et Neerfeld.

1 Octobre : Conseil d'administration à Marche-en-Famenne.

1 Octobre : Fête de la Saint-Hubert au Bataillon de Chasseurs Ardennais.

1 11 novembre : Commémoration de l'Armistice.

1 15 novembre : Fête du Roi.

Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour prévenir votre Président Serge Toussaint ☎ 061/613887 ou Gsm 0498 455918. ♦



Section Régimentaire

Le mot du Président

Bonjour à tous,

Nous voici déjà dans le 2^e semestre de cette année 2019.

Je voudrais tout d'abord revenir sur une activité nationale, où si le nombre n'était pas à la hauteur de notre Fraternelle, les participants présents ont pu inaugurer ce nouveau moment de visibilité. Défiler au 21 juillet est une expérience à recommander à tous, car une certaine fierté et des émotions intenses vous parcourent le corps lorsque tout le public vous applaudit et vous scande : « Félicitations ».

Cet événement m'a permis également de voir que cela émeut votre entourage, car ils sont aussi fiers de voir leur proche défiler. Les 7 membres de la Fraternelle à avoir participé espèrent qu'ils étaient les précurseurs d'une longue tradition et que l'année prochaine d'autres candidats se manifesteront pour les accompagner.

Pour l'avenir, vous pourrez prendre connaissance du programme pour la Saint-Hubert de notre Section. Nous vous y attendons nombreux afin de passer un moment de convivialité et de partage.

Fraternellement vôtre,

Didier Ameeuw
Commandant

Président Section Régimentaire

In memoriam

M. Jacques Gérard, Officier de réserve aux Chasseurs Ardennais, est décédé à Tournai le 16 juillet 2019 à l'âge de 91 ans.

La Section présente ses sincères condoléances à la famille endeuillée.

Activités passées

1 21 mai – Neuville-en-Condroz

Une délégation du Bataillon de Chasseurs Ardennais et la Section

Régimentaire, qui a repris les traditions de la Fraternelle Patton, ont rendu hommage aux soldats américains enterrés au cimetière militaire américain de Neuville-en-Condroz.



1 2 juin – Cérémonies à Temploux
Présence du Comité.

1 25 – 28 juin MESA

• Appui à la MESA

Cette année, quelques membres de notre Section ont aidé les organisateurs de la MESA en occupant certaines fonctions importantes. Merci à eux.



• Marcheurs



De nombreux membres, dont notre président, ont participé à la MESA.



• 27 juin – Journée du Souvenir



Participation à la Journée du Souvenir le 27 juin.



• 28 juin - Défilé final à La Roche
Participation au défilé clôturant l'édition 2019 (voir pages 8 et 9 consacrées à la MESA pour les photos).

1 27 juin – Remise des bérets

Remise de bérets en "grande pompe" pour les candidats Chasseurs Ardennais, session Caporal Patoux. Présence de notre Président.

1 13 juillet – Cénotaphe – Londres

Participation de deux membres.

1 21 juillet – Défilé des Vétérans



Six Vétérans de la Section ont participé au défilé de la Fête nationale.



1 4 septembre – Visite à Bastogne

Visite du Mardasson et de Bastogne Barracks. Compte-rendu dans la prochaine revue.

Activité future

1 10 octobre : Saint-Hubert de la Section Régimentaire.

Programme

🕒 9 h 45 : accueil à la "Cervoise" (cantine du Camp Roi Albert de Marche-en-Famenne).

🕒 10 h 30 : exposé par Raymond ▶

Debelle, ancien Chasseur Ardenais, ancien de la 1^{ère} Compagnie d'Équipes Spéciales de Reconnaissance (ESR) sur son expérience opérationnelle et internationale au sein de l'ONU.

🕒 11 h 45 : dépôt d'une gerbe au monument du Bataillon.

🕒 12 h : apéritif.

🕒 13 h : repas.

Menu

Dos de cabillaud Terre & Mer, accompagné d'une crème de Raifort, d'un taboulé aux poivrons et d'un concassé de tomates fraîches.

Volaille farcie aux champignons,

accompagnée de son jus corsé au Porto, d'une garniture d'automne et de pommes de terre croquettes.

Alaska maison & son caramel crémeux.

Café.

Frais de participation

30 €/personne pour les membres, conjoints et enfants, 40 € / personne pour les non membres.

5 € / personne pour les personnes ne participant qu'au café d'accueil et à l'apéritif. (café et apéro en communication).

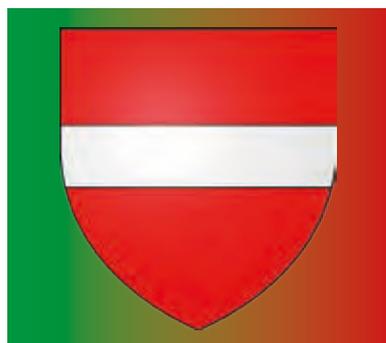
Paiement à effectuer au plus tard pour le 26 septembre sur

le compte de la Section : BE61 0680 6275 8017 avec en communication : Saint-Hubert + nom du membre + nombre de participants + le cas échéant le nombre de participants non-membres.

Pour tous renseignements supplémentaires, prendre contact avec le Trésorier (voir dernière page de la revue).

Hospitalisation

Nous souhaitons à ceux ou celles de nos membres qui sont ou seraient hospitalisés un prompt rétablissement en espérant les revoir bientôt parmi nous à nos prochaines manifestations. ♦



Bouillon

Le mot du Président

Tout d'abord, je tiens à remercier tous nos membres qui nous font confiance, ainsi que les autorités communales qui nous soutiennent dans nos projets et qui sont sensibles au devoir de mémoire.

Je tiens également à remercier, via cet article, les membres du bureau de la Section qui font un travail de l'ombre formidable et à chaque fois couronné de succès.

Bouillon, un 21 juillet particulier

Le 8 juillet 1944, le frère de Léon Degrelle est abattu. En représailles de cette exécution, quatre Bouillonnais perdront la vie. Le pharmacien Henri Charles sera assassiné sur le pied de son officine le 9 juillet, tandis que 3 ennemis politiques de Léon Degrelle seront exécutés à la date symbolique du 21 juillet dans un bois de Bouillon, au lieu-dit "La Gernelle".

Cette histoire fut relatée par M. R. Nicolas, archiviste de la Ville de Bouillon, à M. Philippe Carrozza pour le journal "L'avenir du Luxembourg" le 08 juillet 2019.



https://www.lavenir.net/cnt/dmf20190707_01355516/le-sang-coulera-aux-4-coins-de-la-ville

Cette année, nous commémorons ce triste 75^e anniversaire et, exceptionnellement, l'échevine en charge du devoir de mémoire, Aurélie Pochet, prit la parole pour rappeler les faits.

Entre cette cérémonie et la suite des commémorations, notre Section organisa un petit-déjeuner citoyen qui, comme par le passé, a rencontré un vif succès.

AG de la Section : le 06 octobre

Repas à midi (Apéritif – Amuse-bouches – Entrée – Plat – Dessert : **33 € hors boisson**). **Renseignements et inscription : fratchabouillon@gmail.com ou 0479/98.10.53**

Le numéro de compte bancaire de la section a changé : ING BE12 3631 9068 7892.

Projet en cours

La Marche des Poilus

En appui de l'association "La source", notre Section met en place une marche familiale permanente qui devrait être inaugurée début 2020.

Il s'agira d'un parcours facile de +/- 10 km avec point pique-nique et agrémenté d'œuvres d'art réalisées par les stagiaires de La Source.

Le thème : l'odyssée des 120 qui retrace le parcours de 120 soldats pris derrière les lignes allemandes dans la région de Bouillon-Paliseul lors de la Grande Guerre. ♦



Namur

Mot du Président

La ténacité des Ardennais paie !

Le monument au 10^e de Ligne (précurseur des ChA) commémorant les âpres combats d'août 1914 à Boninne, à l'est de Namur, a été démonté et ses plaques en bronze, après nettoyage, replacées on ne peut mieux sur le mur extérieur de l'église du village, rebâtie deux fois après les deux conflits mondiaux. Les services de la Ville de Namur ont impeccablement réalisé l'opération sous notre vigilance et doivent, une fois encore, être remerciés pour leur soutien indéfectible aux Chasseurs Ardennais. Une inauguration de l'œuvre est prévue le 8 septembre prochain, dans le cadre de la fête paroissiale de Boninne, en présence des autorités civiles, militaires et ChA.

Après la liesse, il y a aussi les lois implacables du destin : nous avons perdu deux membres effectifs mémorables de notre section. Le premier, Louis Magnée, ancien du 2 ChA, était présent en mai 1940 au sein du 5 ChA au pont d'Yvoir, qui sauta juste avant le passage des armées de Rommel. S'étant battu ensuite sur la Lys, il fut fait prisonnier et passa cinq années de sa jeunesse, en compagnie de son ami et frère d'arme Gabriel Mouton, comme prisonnier mis au travail dans des fermes allemandes. Grand patriote, il fut après sa carrière à la Gendarmerie un animateur fervent des associations d'anciens combattants d'Haversin, où il résidait. Nous lui avons décerné la médaille d'or de la Fraternelle et devons fêter ses 100 ans... quand sa famille nous informa qu'il était hospitalisé. Il mourut quelques jours plus tard. Nous lui avons rendu un vibrant hommage, accompagné du fidèle Porte-drapeau National, Edmond Antoine, dont la présence impressionna l'assemblée. Merci à lui, ainsi qu'à Tony Zielonka, beau-fils de Monsieur Gabriel Mouton, qui portait fièrement le drapeau de notre Section.

Le second, Julien Floymont, nous a quittés à l'âge de 88 ans, 4 jours après notre centenaire. Ancien bourgmestre

de sa commune de Lisogne avant la fusion, il fut conseiller communal à Dinant et conseiller provincial à Namur. Avec son béret vert, il était de toutes les commémorations patriotiques de Dinant et toujours fidèle à l'hommage que nous rendons chaque année à Yvoir aux anciens du 5 ChA.

Quelle coïncidence puisque notre centenaire Louis Magnée y avait combattu. À l'initiative de Julien Floymont, nous avons inauguré un petit monument des ChA à Dinant où nous fûmes reçus par le Bourgmestre et par son fils, alors échevin à la Ville.

La cérémonie des funérailles à Lisogne a rassemblé énormément de monde et la grande part du Collège communal de Dinant. Nous retiendrons que Monsieur le Député provincial Richard Fourneaux fit son éloge sans oublier son attachement indéfectible aux Chasseurs Ardennais dont il était devenu l'effigie locale. Julien a bien mérité les honneurs de la présence de notre Porte-drapeau national, que nous remercions encore d'avoir été présent deux jours successifs auprès de notre Section.

Michel Gilbert, Président

In memoriam

Nous déplorons la disparition de deux membres effectifs de notre Section :

✠ Le 31 juillet 2019, Monsieur Louis Magnée qui venait de fêter ses cent ans ;

✠ Le 4 août 2019, Monsieur Julien Floymont, âgé de 88 ans.

Nous tenons à réitérer ici, à la famille et aux proches, nos plus sincères condoléances.



Activités passées

1 15 mai 2019, Yvoir – Nous avons rendu hommage aux combattants du 5 ChA à 10 h 30, sur la rive droite de la Meuse, à l'emplacement de l'ancien pont et en présence du Bourgmestre d'Yvoir, du Commandant Militaire de la Province, du Commandant du Département Génie et de nombreux membres de l'Amicale Génie-Namur. Cette année, à notre grand étonnement, les enfants des écoles d'Yvoir ne participèrent pas à ce devoir de mémoire. Malgré cette déception, le Président rappela brièvement les événements du 12 mai 1940 avant de

procéder, avec le Bourgmestre et le Commandant de Province, au dépôt d'une gerbe de fleurs. Nous remercions Monsieur Jean-Pierre Cap, membre effectif venu de Lisogne, pour sa participation à notre cérémonie ainsi qu'à celle du Génie devant le monument dédié au Lieutenant De Wispelaere, sur l'autre rive.

1 2 juin 2019, Temploux et Namur – En présence de nombreux membres de la Fraternelle et sous un soleil de plomb, les traditionnelles cérémonies de Temploux se déroulèrent comme prévu. Un reportage photos de ces cérémonies est disponible en page 6 de la présente revue. Après le verre de l'amitié offert par la Ville, une quinzaine de participants se réunirent chez "La Reine Blanche", sur les hauteurs de la citadelle, pour un convivial banquet des retrouvailles en présence très agréable de nos amis français Gérard Messens (chargé de mission de la Fédération des Amicales de Chasseurs) et Edouard Robineau (Président-adjoint de l'Amicale du 8^e Zouaves).

1 13 juillet 2019, Namur – Comme chaque année, pour marquer la Fête Nationale française, nous étions présents à Salzinnes, place du 8 mai, pour la cérémonie présidée par le Consul honoraire de France. Cette cérémonie fut suivie d'un hommage devant les tombes des combattants français et belges, dans le cimetière de Belgrade. À l'issue des cérémonies, une réception était offerte à l'Hôtel de Ville de Namur. Un petit contretemps ne permit malheureusement pas à tous les habitués de participer à ces cérémonies franco-belges.

1 21 juillet 2019, Namur – Notre Président et notre Vice-Président ont assisté au Te Deum, rehaussé par la présence de la princesse Astrid et de son époux. Après l'hommage au Roi Léopold 1^{er}, devant sa statue située place Léopold, une réception dans les Jardins du Mayeur clôtura le volet namurois de la Fête Nationale.

Activités futures

1 20 octobre 2019, Namur – Réunion annuelle des membres de notre Section ; les détails seront publiés dans notre prochain "Nam'hure".

1 11 novembre 2019, Namur – Commémoration de l'Armistice : rendez-vous à 10 h 50 sur le parvis de la cathédrale St-Aubain.

1 15 novembre 2019, Namur – Fête du Roi : Te Deum à 10 h 15 en la cathédrale St-Aubain. ♦



Liège - Verviers

Le mot du Président

Afin que la vie à la Section ne soit pas trop monotone, essayons de participer aux différents événements qu'elle crée.

Il serait bien de pouvoir compter sur une participation plus énergique en ce qui concerne les activités, les excursions, les deux repas annuels (celui de l'Assemblée Générale et celui de la fin d'année)... que le comité organise et non sans mal.

Nous souhaitons vivement que nos membres se manifestent pour nous aider à honorer nos mandats, afin de perpétuer l'existence de notre Section Liège-Verviers qui nous est chère à tous.

Je sais que cela n'est pas toujours facile dans la gérance de nos vies, mais la Fraternelle doit continuer à vivre.

Résiste et mords,
Votre Président

Activités passées

- 1 19 mai : Courtrai-Vinck.
- 1 25 mai : Memorial days.
- 1 2 juin : Temploux.
- 1 27 juin : Journée du Souvenir.
- 1 13 juillet : Cénotaphe.
- 1 14 juillet : Cérémonies à Liège.
- 1 21 juillet : Fête Nationale à Liège.
- 1 2 août : Fort de Lantin.
- 1 15 août : Fort de Loncin.



1 7 septembre : Cérémonies à l'Enclos des Fusillés, 75^e anniversaire de la Libération.

1 9 septembre : Fastes de la Police (10 h 15).

Activités futures

1 19 septembre : Excursion Bastogne-Luxembourg-Vielsalm.

1 3 novembre : Messe et Concert de Trompes de Chasse à la Cathédrale de Liège pour la St Hubert (10 h 00).

1 11 novembre : Bruxelles-Armistice.

1 15 novembre : Fête du Roi à la Cathédrale de Liège.

1 14 décembre : Banquet de fin d'année.

Ce festin se déroulera à partir de 12 h 00, chez le traiteur "À l'Air du Temps", sis rue des Cyclistes Frontières, 30 à 4600 Visé **pour le prix de 48 €/ personne tout compris. Le versement est demandé avant le 30 novembre 2019 au compte de notre trésorier Louis Martin, Rue des Francs Arquebusiers, 23 - 4600 Visé BE72 0016 4143 5616.**

Menu

Apéro et mises en bouche :
Cava + Kir + Jus d'orange

Entrée, L'assiette landaise :
Trio ; poires mousse canard - pan-nequet foie gras s/pain d'épices - canard fumé et confit

Potage : Crème de courgettes basilic



Plats et accompagnements :
Roulé de pintade en ballottine - Champignons forestiers - Gratin Salardais - Chicons braisés

Dessert et café : Parfait nougat glacé.

Eaux à table + ½ bouteille de vin par convive. Les boissons hors menu seront encaissées directement au service bar.

Nous espérons vous voir nombreux, avec votre bonne humeur habituelle.

In memoriam

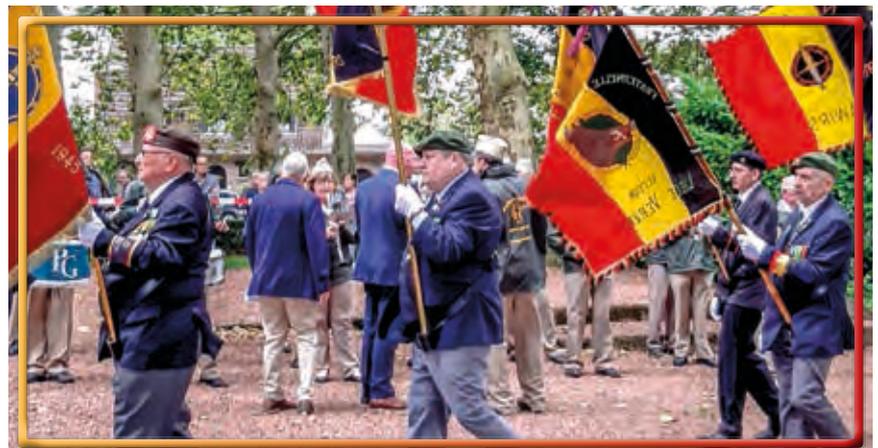
Nous déplorons le décès de Bernard Melen et de Maurice Cormann. Aux familles dans la peine nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

À nos membres ou conjoints malades ou hospitalisés, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Divers

Il est urgent de trouver parmi nos membres, un ou une secrétaire pour remplacer la secrétaire désirant se retirer. Elle désire pouvoir travailler quelques mois en binôme pour que le relais se passe dans les meilleures conditions. ♦





Vielsalm - 3ChA

In Memoriam

† L'Adjudant-chef e.r. Gentil Capelle est décédé à Vielsalm le 9 juillet 2019 à l'âge de 87 ans. Il servit, jusqu'au grade de 1^{er} Sergent-major, au 3^e bataillon du Génie en Allemagne avant de rejoindre le 3 ChA. D'abord Adjudant de Cie à la 3^e, il termina sa carrière au Peloton Ravitaillement du Bataillon. De nombreux membres et anciens collègues entouraient notre drapeau lors des funérailles.



† M. Pierre Buffe, Sergent milicien à la 3^e Cie du 3 ChA en 1968, est décédé à Ath le 6 juin 2019 à l'âge de 75 ans. Notre Vice-président, R. Huens, a représenté la Section aux funérailles.



† M. Armand Lemaire, ancien du 1 ChA en Allemagne, en 1957, est décédé à Bruxelles le 14 juillet 2019 à l'âge de 80 ans.



Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Nouveaux membres

Nous accueillons dans nos rangs :

✦ Stéphane (membre E) et Gilles (membre adhérent) Donnay, fils et petit-fils de A. Donnay, notre ancien Adjudant de Corps.

✦ Jean-Pol Charlier, sous-officier à la 1^{ère} Cie – 3 ChA.

✦ Michaël Cremer, milicien 3^e Cie – 3 ChA.

✦ Émile Carême, milicien au 3 ChA.

✦ Xavier Becquet, membre adhérent de Daours (France).

✦ Georges Balfroid, milicien au 3 ChA.

✦ Jean-Luc Lecouffe, ancien du 1 ChA.

Activités passées

1 Depuis plusieurs années déjà, notre section fleurit le monument des 11 G.I afro-américains massacrés par les SS en décembre 1944, à Wereth, commune d'Amblève. Le 18 mai, une petite délégation accompagnait le Président et le Porte-drapeau à la cérémonie commémorative.

1 Notre drapeau, escorté par le Président et par deux membres, était présent aux cérémonies de Courtrai et au pèlerinage de Vinkt le 19 mai.

1 Le 2 juin, le Président, le Porte-drapeau et six membres ont participé aux cérémonies à Temploux et Namur.

1 La première étape de la 53^e édition de la MESA se déroulant en boucle autour de Vielsalm, de nombreux membres ont assisté aux dépôts de fleurs à nos monuments de Vielsalm et de Rochelival. Ceux de Montleban et de Chabrehez furent fleuris le lendemain par notre président, la Bourgmestre de Gouvy et la Représentante du Bourgmestre de Houffalize. Le Porte-drapeau et six membres ont pris part aux commémorations de la journée du souvenir. Quatorze membres ont participé au défilé final à La Roche.

1 À l'issue du Te Deum du 21 juillet, notre Porte-drapeau et ceux

de quatre associations patriotiques dissoutes, tous en béret vert, ont précédé nos membres avant d'être accueillis à l'hôtel de ville pour un vin d'honneur.

Activité futures

1 Le 11 novembre à Vielsalm, les cérémonies commémoratives de l'Armistice seront organisées conjointement par l'Administration Communale et par notre Section. Rendez-vous, à 10 h 45 sur le parvis de l'église. Après la messe, plusieurs monuments seront fleuris sur le parcours du cortège vers l'hôtel de ville. D'autres cérémonies, auxquelles nos membres sont invités, se dérouleront dans les villages de l'entité de Vielsalm, selon un programme qui paraîtra dans la presse locale.

1 Le Te Deum en l'honneur de Sa Majesté le Roi sera chanté en l'église de Vielsalm le vendredi 15 novembre. Vous êtes attendus, en béret à la hure, à 10 h 45 sur le parvis de l'église.

1 Nous rappelons que notre assemblée générale débutera le samedi 12 octobre à 11 h 15 au Tea Room du restaurant "Les Contes de Salme", en contrebass de l'église de Vielsalm. Le programme de la journée et le menu du repas étaient détaillés dans la revue précédente. **Votre participation de 25 €, versée sur notre compte BE13 7320 1250 2139, AVANT le 28 septembre tiendra lieu d'inscription.**

1 Notre traditionnel goûter de Noël aura lieu le dimanche 15 décembre dans le restaurant "La S", dans l'ancienne compagnie état-major (parade-ground). Nous espérons vous y accueillir, nombreux, à 15 heures. Votre part de 7 € devrait nous parvenir AVANT le 10 décembre. ►



In Memoriam

Adjudant Chef i.R. Gentil Capelle ist am 9. Juli 2019 mit 87 Jahren verstorben. Er diente bis zum Rang eines 1° Sergeant Majors beim 3. Pionierbataillon in Deutschland bevor er zum 3 ChA kam, wo er zuerst die Funktion eines Kompagnieadjutanten ausübte um seine Karriere hinterher im Zug Ravitaillement des Bataillons zu beenden. Zahlreiche Mitglieder und Kollegen erwiesen ihm begleitet von unserer Fahne die letzte Ehre.

Herr Armand Lemaire, ehemaliger des 1 ChA von 1957 in Deutschland ist in Brüssel am 14. Juli 2019, im Alter von 80 Jahren verstorben.

Wir sprechen den leidgeprüften Familien unser tiefempfundenes Beileid aus.

Neues Mitglied

Wir begrüßen in unseren Reihen als neues Mitglied Michael Cremer, Milizpflichtiger in der 3.Cie des 3 ChA.

Vergangene Aktivitäten

Seit mehreren Jahren schmückt unsere Sektion bereits das Ehrenmal in Wereth (Gemeinde Amel) zum Gedenken an die 11 Afro-Amerikaner die die SS im Dezember 44 massakriert haben. Am 18. Mai weilte eine kleine Dele-

gation vom Präsidenten und dem Fahnenträger begleitet dort um den Feierlichkeiten beizuwohnen.

Unsere Fahne zusammen mit dem Präsidenten von zwei Mitgliedern begleitet, waren am 19.Mai bei den Zeremonien in Courtrai und in Vinkt.

Am 2. Juni weilten der Präsident, der Fahnenträger und sechs Mitglieder bei den Zeremonien von Tempoux und Namur.

Die erste Etappe der 53. Ausgabe der MESA war rund um Vielsalm, zahlreiche Mitglieder nahmen an den Kranzniederlegungen in Vielsalm und Rochlinval teil. Am folgenden Tag wurden die Ehrenmale von Montleban und Chabrehez von unserem Präsidenten und der Bürgermeisterin von Gouvy sowie der Stellvertreterin des Bürgermeisters von Houffalize geschmückt. Der Fahnenträger und sechs Mitglieder haben an den Feierlichkeiten des Tages des Gedenkens teilgenommen. Vierzehn Mitglieder nahmen an dem Schlussdefile in La Roche teil.

Am 21. Juli, nach dem Te Deum, wurde unser Fahnenträger und diejenigen der vier aufgelösten patriotische Vereinigungen, alleamt in grünen Mützen gefolgt von unseren Mitgliedern zum Ehrenwein in die Vielsalmer Stadtverwaltung geladen.

Zukünftige Aktivitäten

Am 11. November in Vielsalm zu den Waffenstillstandsfeierlichkeiten die unsere Sektion gemeinsam mit der Stadt Vielsalm organisiert treffen wir uns um 10h45 vor der dortigen Pfarrkirche. Nach der Messe geht ein Umzug zur Stadtverwaltung wobei die anliegenden Denkmäler geschmückt werden.

Das Te Deum zum Königstag am 15. November wird in der Kirche von Vielsalm gesungen werden. Ihr seit bitte recht zahlreich mit der Ardennenjägersmütze um 10h45 auf dem Vorplatz der Pfarrkirche.

Wir erinnern an unsere am 12. Oktober stattfindende Generalversammlung in den Räumlichkeiten des « Contes de Salm » gegenüber der Vielsalmer Kirche. Das Programm sowie das Menu entnehmt ihr bitte der letzten Ausgabe der Revue. **Ihr Beitrag von 25€ auf das Konto BE13 7320 1250 2139 zu entrichten VOR dem 28. September zählt als Einschreibung.**

Unsere traditionelle Weihnachtsfeier findet am 15 Dezember in den Räumen der Restaurants « La S » im ehemaligen Block EMS (Stabskompagnie) oberhalb des Parade-grounds um 15h00 statt. Wir hoffen euch zahlreich begrüßen zu können, der Unkostenbeitrag (7€) sollte bis zum 10. Dezember bei uns eingehen. ♦



Club de marche

Bonjour à toutes et tous,

Chaque jour de la MESA, une quarantaine de membres du Club de marche ont participé. Ces membres ont soit avalé les kilo-

mètres, soit tenu un stand en zone de départ/arrivée.

Ce stand a permis de partager avec les membres du club, mais aussi avec les membres de la Fraternelle et les militaires du Bataillon, de très beaux moments.

Cette édition 2019 a été très chaude et la brasserie de Bouillon nous a permis de nous hydrater afin de ne pas trop souffrir de la chaleur.

Le dernier jour, nous avons participé au défilé comme chaque année. Nous avons pu constater que la présence des Chasseurs Ardennais lors de cette activité était en augmentation.

Pour la prochaine édition, je passerai de l'autre côté de la force en devenant le directeur MESA début 2020. J'espère de tout cœur que le défilé rassemblera encore autant de bérets verts à la hure.

Je tiens à remercier Tanguy de Maere pour le soutien qu'il a toujours apporté au Club de marche des Chasseurs Ardennais, mais aussi à la marche en général.

Le club organisera sa marche d'automne au château d'Insegotte du 14 au 17 octobre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez me contacter.

Didier Ameeuw
Président ♦



Huy - 6 ChA

Nos activités

En cette période de vacances, le Comité s'est permis de respirer et d'éviter les grandes chaleurs.

La Section était représentée aux manifestations suivantes :

1 Le 8 mai aux commémorations de Huy, Villers-le-Bouillet, Fize-Fontaine et Wanze.

1 Le 21 juillet au Te Deum et à la réception organisée par la Ville de Huy pour la Fête Nationale.

Le Comité s'est réuni les 13 mai et 26 août afin de finaliser l'assemblée générale.

Assemblée Générale

Elle aura lieu le samedi 19 octobre, et non le 12 comme annoncé précédemment au centre d'accueil de la centrale nucléaire, à partir de 11 h 30 et sera suivie d'un repas avec ambiance musicale.

Pour le prix de 25,00 € (à verser au compte BE48 0682 4924 1527), nous vous proposons le menu suivant :

L'apéritif maison
et ses mises en bouche,

Entrée :
pâté en croûte et sa garniture,

Potage :
crème de tomate et basilic,

Entrée :
croquettes de fromage
et sa petite salade,

Plat :
rôti de veau sauce estragon, chicon
braisé et pommes noisettes,

Dessert :
crêpe aux fruits et crème chantilly,
Le café et ses mignardises.

L'ensemble est accompagné de
l'eau à table.

**Inscription : Firmin Bauche
085 31 68 57.**

À cette occasion, nous décernerons les médailles du mérite : le bronze à Madame Hougardy Madeleine, à Messieurs Goffin Richard, Queffelec Yann et Taziaux Albert et l'argent à Messieurs Hanoteau Adelin et Gumienny Léon.

Vous êtes tous les bienvenus.

Anniversaire

Félicitation et tous nos vœux à notre Trésorier et Porte-drapeau

Firmin Bauche et à son épouse pour leurs noces d'or.

Le Musée

Tout objet ou équipement ou photo concernant les Chasseurs Ardennais nous intéresse pour étoffer notre musée dont nous vous recommandons chaleureusement la visite ; contact : Firmin Bauche, responsable, 085 / 31 68 57.

Le fort est accessible du 1^{er} avril au 30 septembre, en semaine de 09 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 30 ; les week-ends et jours fériés de 11 h 00 à 18 h 00 ; en juillet et août, tous les jours de 11 h 00 à 19 h 00.

Office du tourisme : Quai de Namur 1, 4500 Huy, 085 / 21 29 15, tourisme@huy.be

Nos malades

Nous souhaitons un bon rétablissement aux malades dont nous n'avons pas de nouvelles.

Décès

Nous avons appris le décès de Claude Dehant à la famille duquel nous présentons nos fraternelles condoléances.

Le drapeau était présent aux funérailles de Madame Maria Deconinck, Présidente des associations patriotiques de Waremme. ♦



Arlon-Attert

Nouveau membre

Bernadette Delait, membre adhérent, route de Bastogne, 482 à 6700 Arlon.

Bienvenue au sein de notre Fraternelle.

In memoriam

Madame Mathilde Haas, décédée le 11/08/2019, veuve de Monsieur Georges Peters, Porte-drapeau. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

Activités passées

1 8 mai 2019 : commémoration organisée par la Ville d'Arlon.

1 10 mai 2019 : 74^e anniversaire de la Victoire à Arlon et cérémonie à Bodange.

1 25 juin 2019 : dépôt de gerbes au Monument des Chasseurs Ardennais et du 10^e de Ligne.

1 6 juillet 2019 : excursion en terre liégeoise avec visite du Musée de la Vie rurale wallonne, repas de midi, abbaye de Val Dieu à Aubel +

brasserie, siroperie artisanale, repas du soir. 52 participants à cette escapade empreinte de convivialité.

1 6 septembre 2019 : Côte Rouge et à la stèle des Quatre-Vents pour la libération de la Ville d'Arlon – Commémoration.

Activités futures

Le repas des retrouvailles se déroulera le mercredi 6 novembre 2019 à Waltzing selon l'horaire : 10 h 30 messe en l'honneur de Saint Hubert et des Anciens suivie du Te Deum, apéritif vers 12 h 00 et repas à la salle. **P.A.F. 28 € Vous effectuez le versement auprès du trésorier, Monsieur Jacques Dechambre, sur le compte BE38 0015 6206 6172 au plus tard le 30/10/2019.** ♦



Bastogne - 2 ChA

Tristesse

Nous n'avons pas de décès à vous annoncer pour ce trimestre écoulé, mais nous avons peut-être des membres qui sont hospitalisés, auquel cas notre Fraternelle régionale leur souhaite un prompt rétablissement.

Activités passées

Nous nous sommes rassemblés aux dates suivantes :

1 Les 11 et 12 mai, plusieurs porte-drapeaux de notre Fraternelle ont assisté aux cérémonies à Maissin, Anloy, Poix et St Hubert le samedi et à La Horgne (France) le dimanche.

1 Le 1^{er} juin pour le Memorial Day au Mardasson à Bastogne.

1 Le 27 juin pour les cérémonies dans le cadre de la MESA : à Arlon aux monuments aux ChA et au 10^e Ligne, à Martelange aux monuments National et de la Hardt, suivi de Bodange aux 2 monuments concernant le Commandant Bricart et ses hommes, et après une collation à l'Athénée de Bastogne, nous sommes allés au monument aux Morts de la ville, ainsi qu'au monument au Caporal Émile Cady suivi de 2 cérémonies aux monuments américains de la Barrière Hinck et de Houmont sur la commune de Ste-Ode pour la clôture de la journée par une collation à la maison communale à Amberloup.

1 Le 13 juillet pour une cérémonie aux soldats français tombés en 14-18 au cimetière de Bastogne.

1 Le 20 juillet pour le cortège

aux lampions et le dépôt de fleurs au monument aux Morts à Bastogne.

1 Le 21 juillet pour la Fête Nationale célébrée à Bastogne avec nos amis français de Sarreguemines.

1 Le 10 septembre pour les commémorations de la Libération aux différents monuments de Bastogne.

Cérémonies futures

1 Le 20 octobre pour notre A.G. à l'Hôtel de Ville de Bastogne à 10 h suivie d'un dîner à Rechimont / Ste-Ode.

Ordre du jour

- 1• Accueil par le Président.
- 2• Rapport du Trésorier
 - a) bilan 2018
 - b) projection 2019.
- 3• Rapport des Vérificateurs aux comptes.
- 4• Nomination de 2 Vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019.
- 5• Rapport du Secrétaire.
- 6• Situation numérique par le Secrétaire-adjoint.
- 7• Remise des médailles & diplômes aux décorés.
- 8• Divers.
- 9• Clôture par le Président.
- 10• Hymne national et Marche des Chasseurs Ardennais.
- 11• Verre de l'amitié offert par la Ville de Bastogne.

À l'issue de l'A.G. et après le verre de l'amitié, nous pourrons poursuivre la journée en partageant dans la convivialité un excellent repas. Ce repas aura lieu à l'Enclos des Frênes, 2 à Rechimont / Ste Ode.

Le menu sera composé par vous-même, car tous les plats seront panachables :

Entrée (1) : Feuilleté jambon fromage + crudités. **Entrée (2)** : Cassolette de scampis Fiorentini.

Plat (3) : Rôti Orloff. **Plat (4)** : Tranches de jambonneau – sauce moutarde légère.

En accompagnement il y aura des croquettes, des pommes de terre au

lard et 2 légumes chauds.

Dessert (5) : Crêpe avec boule de glace chocolat ou **(6)** : Tarte aux pommes.

Il y aura également 2 verres de Cava avec 3 toasts et chips, un bouillon de légumes après l'entrée, et un café ou déca ou thé avec le dessert.

Le prix du menu est de 33,00 €
Pour les porte-drapeaux membres le prix est de 20,00 €

Il faudra absolument spécifier les numéros lors du paiement.

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire chez Fredy Jacoby (tél : 084/455382). **Le paiement, qui confirmera votre réservation, se fera impérativement, pour le 10 octobre au plus tard, sur le compte de la Fraternelle régionale BE80 0000 2409 2877** Rue de la vieille Église, 5/A à 6970 Tenneville, avec les **mentions : repas A.G. + votre nom + prénoms et N° de plats (exemple : Marie 135 & Joseph 246)**.

1 Début novembre pour les différents Relais Sacrés dans les communes de Ste-Ode et Vaux / Sûre.

1 Le 11 novembre pour les cérémonies de l'Armistice à Bastogne et dans les autres communes des environs.

1 Le 15 novembre pour la Fête du Roi organisée par la Ville et les associations patriotiques de Bastogne.

1 Le 14 décembre pour la Foire aux Noix à Bastogne et le 22 la cérémonie d'hommage aux Fusillés à Noville.

1 Le 22 décembre à 10 H 00 à Bande, cérémonie commémorative du massacre de Bande, relevée par une exposition qui sera visible à partir du 15/12 jusqu'au 22/12.

1 Le 26 décembre pour les commémorations aux victimes civiles à Sainlez.

PS : Nous comptons avoir reçu les vestes et les distribuer à l'issue de notre AG du 20 octobre.

Votre Secrétaire ♦



Hainaut

Le mot du Président et du Secrétaire

Le mois de septembre annonce pour beaucoup d'entre nous la fin des vacances et le retour vers le travail, l'école ou encore tout simplement vers les activités habituelles qui rythment notre quotidien. La vie reprend tout doucement son cours, avec notamment le casse-tête de la rentrée scolaire pour ceux qui ont encore des enfants en âge de scolarité.

Heureusement qu'il nous reste la mémoire de ces moments privilégiés que nous avons passés en famille ou entre amis. Le plus beau prolongement que l'on puisse leur donner consiste à se les remémorer et même les partager avec d'autres personnes. Le bonheur est contagieux, alors partageons-le sans modération.

Activités passées

Au cours du trimestre écoulé, notre Section est restée très active en répondant aux invitations aux commémorations et activités suivantes :

- 1 2 juin : Tempoux.
- 1 27 juin : Journée du souvenir MESA.
- 1 28 juin : Arrivée de la MESA.



- 1 13 juillet : Cénotaphe en Angleterre.
- 1 21 juillet : Fête Nationale à Bruxelles, où notre Président, M. Freddy Demecheleer, a défilé avec les Vétérans.

- 1 21 juillet : Te Deum à Charleroi.
- 1 3 août : Thy-le-Château.
- 1 4 août : Roi Albert 1^{er} à Nieuport.



- 1 8 août : Bois du Cazier à Marcinelle.
- 1 10 août : BBQ para-commando de Charleroi.
- 1 18 août : Bataille de la Sambre à Le Roux.
- 1 25 août : 75^e anniversaire de la libération de Rocroi.
- 1 2 septembre : Champ de tir à Marcinelle.
- 1 4 septembre : Libération de Charleroi.
- 1 6 septembre : Charnier du Diarbois à Ransart.

Décès

Nous déplorons le décès de Monsieur Sloma Claude, membre adhérent de notre Section. Celle-ci était représentée lors des funérailles qui se sont déroulées le 1^{er} juillet dernier. Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille.

Assemblée générale de la Section

Notre assemblée générale et notre dîner annuel approchent à grands pas. Pour ce moment incontournable,

nous vous fixons rendez-vous le 26 octobre 2019 en la salle de notre traiteur "Massimo" à 6120 Nalines, rue Docteur Dufour n°17.

Côté convivialité, c'est l'occa-

sion de faire plus ample connaissance et apprendre à mieux se connaître.

Au menu :

Mise en bouche du chef

Entrée

Filet de bar / Julienne de légumes /
Fondue de tomates / Coulis de mangue

Plat

Roti de porc ardennais et ses
accompagnements

Dessert

Macarons caramel beurre salé

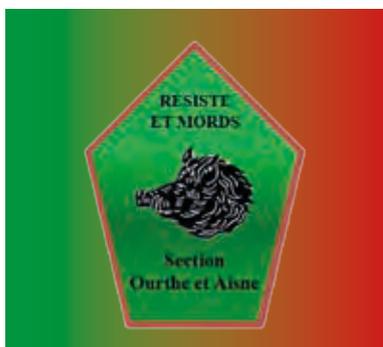
Réservation auprès de notre secrétaire : M. Roch Saint-Paul, 76 rue Saint Martin à 6120 Ham-sur-Heure ou par e-mail : roch4444@gmail.com. GSM : 0496/125.465. Date limite de réservation, le 15/10/2019.

Chaque membre de notre Section recevra individuellement un carton d'invitation. Les membres des autres Sections sont, bien entendu, les bienvenus.

Je me permets de rappeler à chacun que la journée du 26 octobre prochain est une date importante, car c'est l'occasion de rassembler un maximum de membres de notre Section, mais aussi des autres Sections qui seraient désireux de venir partager avec nous cette journée festive sous l'égide des valeurs des Chasseurs Ardennais qui nous rassemblent tous.

Divers

Afin de suivre régulièrement les activités de notre Section, je vous invite à consulter notre page Facebook (<https://www.facebook.com/Frater-nelle-royale-des-chasseurs-ardennais-section-Hainaut>). ♦



Ourthe & Aisne

Le mot du Secrétaire

À vous, fidèles membres de notre Section,

Notre Section s'étoffe au fil des ans et nous pouvons le remarquer lors de manifestations quelles qu'elles soient. Nous n'en voulons pour exemple que le 21 juillet où nous étions 24 présents à Erezée et 5 à Manhay. Profitons de l'occasion pour remercier Paul, notre curé et Michel, notre Maïeur (tous deux membres de la Section) pour leur joute verbale amicale (ceux qui ont assisté à la messe comprendront), à Luc Marloye Porte-drapeau pour l'occasion et à vous tous pour votre présence.

Un merci particulier à Pascal Doumont qui avait fait le voyage de Jambes pour nous rejoindre.

Merci également au personnel communal pour son service et sa bonne humeur lors du verre de l'amitié.

1 Le 16 août à Soy, la fête de la Saint-Roch, organisée entre autre par Jean-Marie Demelenne, Jean-Marie Piérard et Christian Oger (membres de notre Section), accueille environ 150 personnes. Cette année, nous étions 22 membres de la Section à y participer. Nous y avons encore passé un bon moment.

Nous espérons sincèrement pouvoir passer de nombreux moments aussi agréables.

1 À la journée du souvenir MESA le 27 juin, nous étions trois membres à participer (le Président pour la mati-

née, Joël Bertezolo, Porte-drapeau pour l'occasion, et Laurent Crowin). Trois autres membres étaient présents toute la semaine (Joseph Perin, Christian Oger et Michel Habran).

Pour le défilé final qui avait lieu le vendredi après-midi, Armand Collignon nous avait rejoints pour défiler avec la Fraternelle et 5 membres avaient pris part au groupe formé par les anciens de la 2^e Compagnie (Luc Marloye, Dominique Maassen, Patrick De Smet, Didier Degossely et Jacques Pierret).

Profitons pour remercier les 3 derniers cités pour nous avoir rejoints dans notre Section. Nous espérons les revoir très vite à nos activités. Merci de nous avoir rejoints et bienvenue à la Fraternelle.

Que cela ne nous empêche pas de nous présenter à l'une ou l'autre cérémonie.

Le 8 septembre à Marcourt et le banquet du 28 septembre seront déjà derrière nous lorsque vous lirez cet article. Il restera cependant le 8 novembre pour fêter l'Armistice avec les écoles de Manhay et le 11 novembre pour le Te Deum. Mais 2020 qui arrive à grand pas aura également son lot habituel de cérémonies du souvenir. Notre présence permet de ne pas oublier tous les héros morts pour notre liberté.

En parlant de 2020, nous organiserons les 13 et 14 juin un voyage de deux jours afin de visiter le camp de concentration de Struthof situé à Natzwiller. Nous logerons dans un hôtel à Obernai et le voyage coûterait environ 160 euros. **Afin de finaliser ce projet, nous souhaiterions connaître les personnes qui seraient intéressées.** Cela nous permettra de réserver avec exactitude le car, l'hôtel, les restaurants, ainsi que les visites. **Si le voyage vous intéresse, manifestez-vous auprès d'un membre du comité.**

Décès

Nous ne déplorons aucun décès ce trimestre.

Rétablissement

Souhaitons un prompt rétablissement à Marie-Ange, la femme de Lucien Lespagnard, à Claude Collard qui a un peu de mal à se remettre de ses ennuis de santé, ainsi qu'à tous nos membres qui souffrent.

Nouveaux membres

En plus des 3 anciens de la 2^e Compagnie, nous accueillons Claudine Pondant (fille de notre ancien Président) qui gère la société TSBV à Erezée. Merci d'être des nôtres.

Activités futures

1 8 novembre : fête de l'Armistice avec les écoles de Manhay

1 11 novembre : Te Deum à Erezée et peut-être dans d'autres communes, mais nous n'avons pas encore de demande à l'heure actuelle.

Cotisation

Certains n'ont pas encore versé leur cotisation. Merci d'y prendre attention.

Pour terminer, félicitons Renée Grognard qui vient de fêter ses 90 ans. Christian, notre trésorier, s'était déplacé pour l'occasion afin de jouer quelques airs de musette, avec son arme fétiche, l'accordéon.



À travers Renée, nous souhaitons un bon anniversaire à tous nos membres, et principalement à tous les nonagénaires et octogénaires. ♦



Le coin Évocation



Le 10^e Régiment de Ligne au cours du premier conflit mondial

Le 11 novembre dernier, la Belgique commémorait avec fastes le centième anniversaire de l'Armistice qui a mis fin au premier conflit mondial. À cette époque, les Chasseurs Ardennais n'étaient pas encore nés. Cinq des douze citations qui ornent leurs drapeaux ont toutefois été méritées par leurs prédécesseurs du 10^e de Ligne. Au terme de cette période anniversaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, et avec un peu de retard, nous invitons le lecteur à se souvenir des pérégrinations de ce Régiment qui a donné naissance aux Chasseurs Ardennais.

Mis sur pied de paix renforcé le 29 juillet 1914 et mobilisé le 31 juillet, le Régiment est dédoublé pour donner naissance au 30^e Régiment de Ligne. Il fait partie de la 10^e Brigade mixte de la 4^e Division d'Armée, et est chargé de la défense de la position fortifiée de Namur entre le fort de Marcholette et le plateau de Boninne. Il combat pour la première fois le 20 août vers 10 heures. Les 21 et 22 août, la position de Boninne subit les bombardements et une sortie contre l'artillerie est tentée le 22 août, sans résultat. Le 23 août, submergé, il se replie sur Namur (Pour suivre les déplacements du Régiment, consulter dès à présent la carte de Belgique jointe). À Namur, le

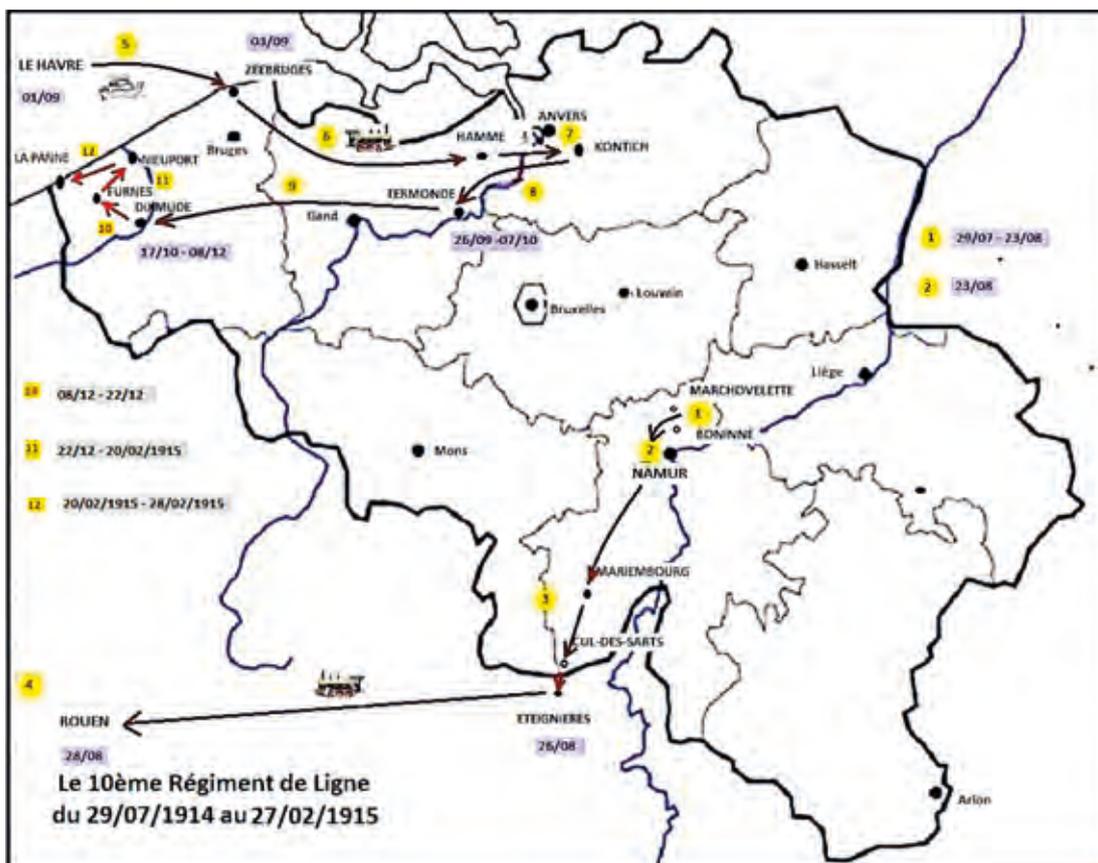
Régiment échappe à l'encerclement et fait retraite vers le sud par Mariembourg, Cul-des-Sarts puis Eteignières de l'autre côté de la frontière avec la France. Le 26 août, il prend le train pour Rouen. Le 28 août, à Petit-Couronne près de Rouen, le 30^e de ligne est réintégré au Régiment à la suite des pertes subies : environ 1250 morts, blessés ou disparus pour le 10^e de Ligne et environ 1950 morts, blessés ou disparus pour le 30^e.

Le 1^{er} septembre 1914, le Régiment embarque au Havre pour arriver le 3 septembre à Zeebrugues. Là, il prend le train pour Hamme, puis continue sa route à pied vers Kontich.

Les 26 et 27 septembre 1914, il lance une attaque sur Saint-Gilles puis Lebbeke, deux localités proches de Termonde. Du 28 septembre au 7 octobre 1914, il est chargé de la défense d'une portion de l'Escaut dans les environs de la même localité. Dans la nuit du 7 au 8 octobre, les manœuvres de la retraite d'Anvers débutent et le Régiment finit par prendre position à Keiem, à l'Est de l'Yser au Nord de Dixmude, le 17 octobre (voir carte de la région de l'Yser). Le 18 octobre au matin, sa position est lourdement attaquée et l'oblige à se replier à l'ouest du fleuve.

À partir du 20 octobre, il occupe une position sur l'Yser à Oud-Stuyvekenskerke au Nord de Dixmude, d'où il repoussera plusieurs incursions et subira quelques bombardements.

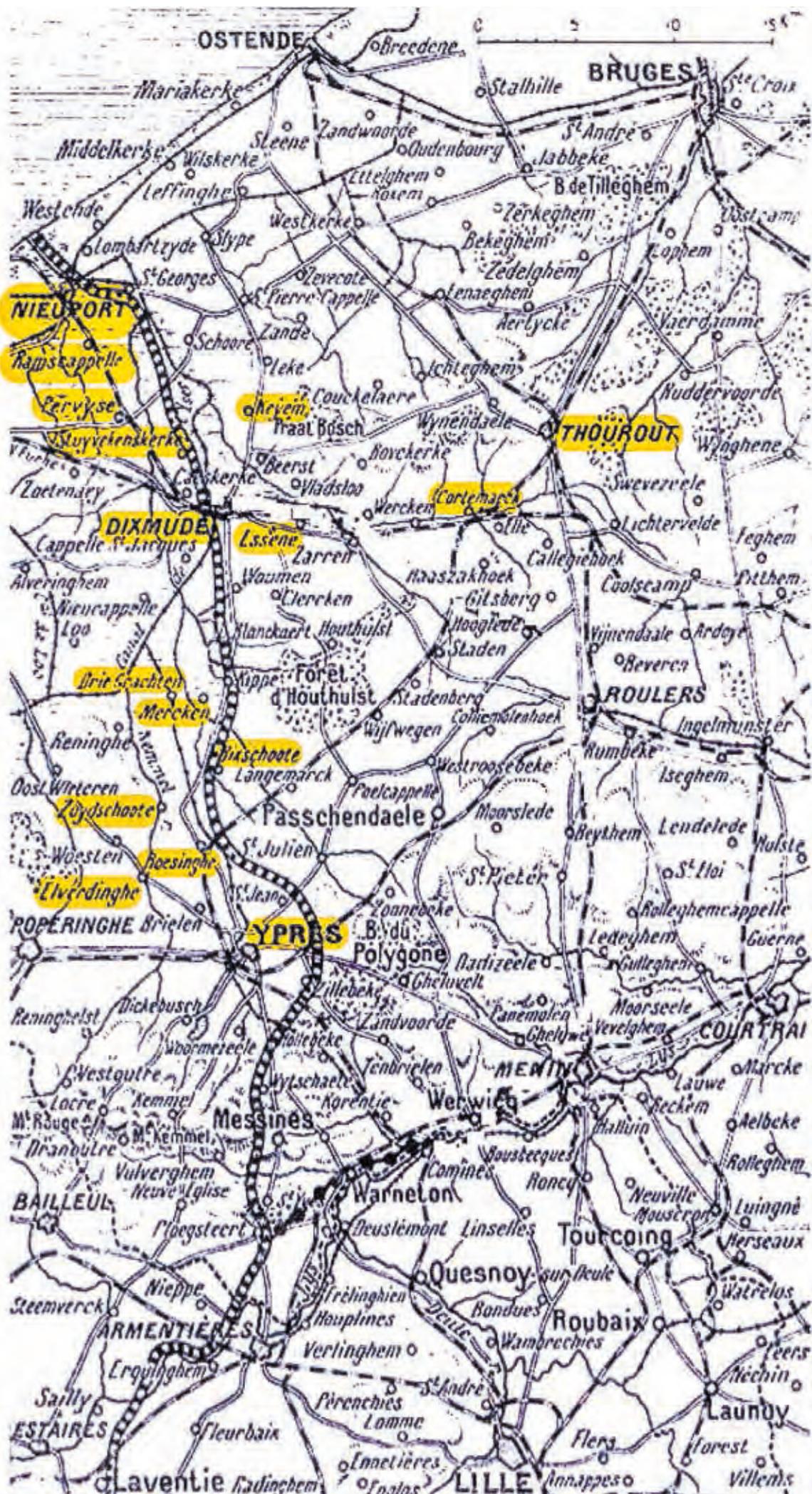
Du 1^{er} novembre au 8 décembre 1914, il occupe le secteur de Pervijze au nord-ouest de Dixmude. Il rejoint alors un cantonnement de repos à Wulveringem, au Sud de Furnes, jusqu'au 22 décembre. Il est ensuite renvoyé en position à Nieuport où il ne subira que des bombardements. Le 20 février 1915, il est mis en repos à La Panne où il reçoit le renfort de nouvelles recrues. ▶



(Dès à présent, le lecteur est invité à suivre les déplacements du Régiment sur la carte de la région de l'Yser où les localités citées dans le texte sont surlignées en jaune).

Le 28 février 1915, le Régiment est en position dans le secteur de Drie Grachten jusqu'au 13 mars. Se succèdent ensuite des périodes de garde le long de l'Yser et de l'Yperlée, entrecoupées de périodes de repos à l'arrière, que ce soit en Belgique ou en France. Des positions sont ainsi occupées successivement par le Régiment dans les secteurs suivants : Ramscapele-Boitshoeke au sud de Nieuport ; entre Dixmude et Drie-Grachten le long du canal de l'Yser ; de nouveau le secteur de Dixmude (Le Régiment y subit un lourd bombardement le 2 mai 1916) ; le secteur de Steenstraete ; le secteur de Merckem ; le sous-secteur de Bixschoote ; le secteur de Boesinghe puis d'Elverdinge au Nord-Ouest d'Ypres. À noter que le 27 décembre 1916, le 10^e Régiment de Ligne est dédoublé pour former le 20^e de Ligne. À eux deux, ils constituent la 10^e Brigade.

Du 28 juin au 28 septembre 1918, le Régiment est de retour dans la zone de Dixmude. Les 28 et 29 septembre, il participe à l'assaut des crêtes de Flandres et atteint tous ses objectifs, notamment le village d'Eessen, qui lui vaut une citation à l'ordre du jour de l'armée. Il y a lieu de signaler ici que l'orthographe du nom du village qui apparaît sur les drapeaux, de même que celle que l'on retrouve sur la carte de la région de l'Yser illustrant le présent article, sont incorrectes. La ▶



bonne orthographe est "Esen". Essene est un village de la Province du Brabant Flamand. On trouve aussi parfois la citation "Essen", qui est le nom d'un village de la Province d'Anvers. Le 14 octobre, l'offensive libératrice se poursuit avec le franchissement de la Flandern Stel-

Ses pertes totales pour le premier conflit mondial s'élevèrent à 1500 hommes tués sur un effectif de 3500. Un monument, toujours présent à Arlon, rappelle le sacrifice de ces 1500 Braves. Il fut inauguré officiellement le 11 novembre 1924 et édifié par souscription publique à



lung et l'attaque de Cortemarck, qui vaut au Régiment une nouvelle citation. Le 16 octobre, il dépasse Torhout et est à Aalter le 21 octobre. Le 2 novembre, il est à Zwijnaarde au sud de Gand. Il y prépare un assaut sur l'Escaut, qui n'aura jamais lieu puisque le 11 novembre, l'Armistice est signé.

l'initiative de l'Amicale des Sous-Officiers de la garnison d'Arlon.

Les cinq citations reçues par le 10^e Régiment de Ligne, dont ont hérité les Chasseurs Ardennais, sont Namur, Termonde, Yser, Eessen et Cortemarck.

D'après Wikipédia ◆

Vos Témoignages



Robert Leclercq nous écrit

Monsieur Robert Leclercq, domicilié rue des 3 Chapelles, 11 à 7950 Grosage (Tél 069 689461 – 0471 299644) nous a écrit la lettre qui suit :

« Entré au service militaire le 1er décembre 1959 à Flawinne pour l'instruction de 2 mois, j'étais dans la même chambrée que trois autres Leclercq, tous issus de la Province du Hainaut : Arnold dit le Caïd, Claude le

Boxeur, Léon le Borain et moi-même "el Cinsi". C'était souvent cocasse. C'est ainsi que fin janvier 1960, nous embarquâmes à bord du TPJ (train des permissionnaires journaliers – ndlr) à destination de Siegen. Voyage lointain avec arrêt à Herbestal pour le ravitaillement, Cologne Kalk pour la toilette et enfin Siegen en Rhénanie du Nord – Westphalie où c'était le plein hiver.

Là, nous sommes accueillis par deux braves sergents : Mohimont et Tilmant, deux anciens de la guerre de Corée. Ils nous ont mis en confiance tout de suite et, avec eux, c'était plutôt le pratique que la théorie. La caserne des Chasseurs Ardennais avait pour nom caserne Commandant Bricart, du nom de ce héros de mai 1940 qui, à la tête de quelques hommes, infligea de lourdes pertes aux Allemands. Malheureusement, les munitions épuisées, il connut une fin tragique à Bodange où une croix a été érigée en son nom. Après

les deux mois d'instruction à Flawinne, on a eu droit à quatre mois intensifs : piste d'obstacles, cross, marche de nuit, ramping, tir, etc, séjour à Vogelsang, son lac et son village fantôme (Wollseifen – ndlr).

Les quatre mois terminés, la plupart des miliciens furent affectés à des tâches d'entretien et de travail dans les mess. Dans les casernes allemandes, il y avait une assez grande porcherie. Le travail consistait à y nourrir et à nettoyer 25 porcs deux fois par jour. Une fois par jour, on ramassait les restes des cuisines. Les porcs grossissaient à vue d'œil.

On faisait beaucoup de sport. Les Chasseurs Ardennais gagnèrent souvent : cross de masse, cross Piron à Weiden, cross bataillon à Spich, marche à Marcinelle, tournoi de balle pelote avec le Commandant Bontemps comme supporter. On avait droit aux félicitations et parfois des congés du Lieutenant-colonel Lalière, Chef de Corps. Voilà ma vie de soldat. À cette époque, les Chasseurs Ardennais sont intervenus au Congo pour faire régner l'ordre. C'est à ce moment qu'ils ont quitté Siegen pour Spich. J'ai toujours mon béret vert à la hure.



Les quatre Leclercq à Flawinne



Cross Piron à Weiden



Marche à Marcinelle



Cross de masse à Spich



Balle pelote à Siegen

Résiste et Mords

SM Robert Leclercq
Matricule 5933669
1^{ère} Cie, 1^{er} PI, 3^e Sec ♦

En souvenir d'Adrien Séverin

Le 10 mai 1940, l'armée allemande avançait par la route d'Houffalize à Mambompré. Les Chasseurs Ardennais de Bastogne, dont Adrien Séverin faisait partie, avaient reçu pour mission de retarder l'avancée



de la Wehrmacht. Lors de la bataille, il fut blessé aux deux jambes, apparemment par des éclats venant d'une attaque d'avions Stukas. Pris et emmené par les Allemands au Grand-Duché de Luxembourg, on voulut lui couper les deux jambes. Comme il parlait l'allemand, il parvint à faire changer d'avis le médecin qui le soignait. Ayant récupéré la capacité de marcher, il fut déporté dans un camp en Allemagne.

Lors de l'avancée russe, il s'évada avec 2 compagnons et rejoignit l'Armée Rouge où il devint officier traducteur. De ce fait, ils furent rapatriés bien longtemps après les prisonniers des camps libérés par les Américains.

Malgré ses blessures (il porta des bandes aux jambes le reste de sa vie), il réintégra les Chasseurs Ardennais comme sous-officier après la guerre.



Thérèse Séverin, sa fille

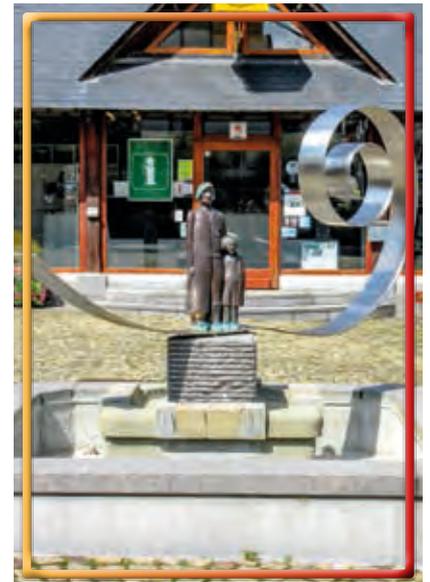
Le coin Info

Statue "Le Soldat et l'Enfant"

Notre ami photographe Joseph Perin a pris la photo qui se trouve en couverture de la présente revue au cours de l'édition 2019 de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié.

Cette photo montre la statue appelée "Le Soldat et l'Enfant" qui se trouve en face du Syndicat d'Initiative de la Ville d'Houffalize. Le soldat est très clairement un Chasseur Ardennais, reconnaissable à la forme de son béret. Elle évoque, par le soldat, la guerre qui occasionna de nombreux dégâts à la Cité en 1940, mais plus encore de décembre 1944 à janvier 1945 lors de la Bataille des Ardennes. L'enfant, quant à lui, est le symbole d'un espoir en l'avenir tout comme l'est le parc récréatif et pédagogique Houtopia, consacré à l'enfance depuis 1966.

La statue a été érigée en 2017 à l'emplacement d'une ancienne fontaine. La thématique ayant été fixée par la Ville, elle fut financée par la Province de Luxembourg, dont elle est et reste la propriété. ♦



Appel aux camarades

Monsieur Guy Destrebecq nous signale qu'il a fait son service militaire au Peloton éclaireurs du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais à Spich en 1964-1965. On l'appelait "El Borain" et il aimerait retrouver ses camarades. Il est joignable à l'adresse mail suivante : marianne.quinet@skynet.be ♦

Les dirigeants des sections régionales



ADRESSES UTILES

PORTE-DRAPEAU NATIONAL

Edmond ANTOINE
Rue des Acacias, 10
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 31 32 82
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

LE BATAILLON

Officier SI,
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 02 442 25 45

LE MUSÉE DE MARCHE

Bn Md ChA
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
E-Mail : fratcha.musee@gmail.com
- 1^{er} Cpl Chef.e.r. J-M WALLON
GSM : 0472 37 00 87
- Adjt L. CROWIN
Tél : 02 442 29 59
GSM : 0489 51 22 33

IBAN : BE65 7320 4272 3396

La salle CHA au Fort de Huy

Voir section de Huy

LA MESA

Cellule MESA - Brigade Motorisée
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 02 442 24 82
E-Mail : srt.Mesa@scarlet.be

COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux
Président : Cdt Didier AMEEUW
Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin
Tél : 083 21 85 60
GSM 0478 34 86 41
E-Mail : fratcha.cocon@gmail.com

ARLON - ATTERT	IBAN : BE38 0015 6206 6172	LIEGE - VERVIERS	IBAN : BE72 0016 4143 5616
Président : Félicien WISELER - Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE - Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : fratcha.arlon.tresorier@gmail.com		Président : Albert KOUFF - GSM 0499 40 73 72 Rue Naniot 182, 4000 Liège E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com Secrétaire : Johanna VLIETINCK - Tél. 04 365 96 74 - GSM: 0497 55 96 74 Avenue des Marronniers, 17 à 4610 - Beyne Heusy E-Mail : fratcha.liege.secretaire@gmail.com Trésorier : Louis MARTIN - Tél. 04 374 15 45 - GSM : 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : fratcha.liege.tresorier@gmail.com	
ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY	IBAN : BE58 2670 0273 1779	NAMUR	IBAN : BE50 0688 9656 0418
Président : Jean-Paul NOËL - Tél. 063 38 79 95 - GSM 0496 53 84 45 Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.president@gmail.com Secrétaire : Patrick HOTTON - Tél. 063 38 99 78 - GSM 0496 81 56 16 Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange E-Mail : fratcha.athus.secretaire@gmail.com Trésorier : Pierre VANDENINDEN - Tél. 063 38 94 92 - GSM 0475 28 54 65 - Fax 063 38 10 04 Rue des Glaieuls 14, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.tresorier@gmail.com		Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT - Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : fratcha.namur.president@gmail.com Secrétaire : Bernard NEUFORT - GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : fratcha.namur.secretaire@gmail.com	
BASTOGNE - 2 CHA	IBAN : BE80 0000 2409 2877	NEUFCHATEAU-LIBRAMONT-CHEVIGNY-LÉGLISE	IBAN : BE13 0015 4830 8239
Président : Cdt (R) Pierre PIRARD - Tél. 061 68 84 68 - GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6880 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com Secrétaire : Michel BOUVY - Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail : fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com Trésorier : Freddy JACOBY - Tél. 084 45 53 82 Rue Vieille Eglise 5/A, 6970 Tenneville E-Mail : fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com		Président, Trésorier et Secrétaire : Jean-Louis PICARD - Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com	
BERTRIX - PALISEUL	IBAN : BE31 0017 1080 4255	OURTHE & AISNE	IBAN : BE76 7320 2269 2795
Président : Jules THILLEN - Tél. 061 41 11 14 Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com Secrétaire et Trésorier : Jean PIERRET - Tél. 061 41 41 08 - GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.tresorier@gmail.com		Président : Laurent HALLEUX - Tél. 086 47 78 64 Rue Général Borlon 32, 6997 Erezée E-Mail : fratcha.erezee.president@gmail.com Secrétaire : Laurent CROWIN - Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Erezée) E-Mail : fratcha.erezee.secretaire@gmail.com Trésorier : Christian OGER - Tél. 086 47 76 94 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : fratcha.erezee.tresorier@gmail.com	
BOUILLON	IBAN : BE12 3631 9068 7892	SAINT-HUBERT	IBAN : BE07 0689 0838 9566
Président : Cdt (R) Jacques POUGIN - GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichetour 14, 6832 Curfoz E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com Secrétaire : Fabrice LEJEUNE - Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com Trésorier : Guy GIBOUX - Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare, 24 - 6831 Noirefontaine		Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT - Tél. 061 61 38 87 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert	
BRABANT	IBAN : BE73 0018 0858 0760	VIELSALM ET 3CHA	IBAN : BE13 7320 1250 2139
Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE - Tél. 02 673 38 80 Avenue Saint Antoine 10, 1950 Kraainem E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE - Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.brabant.secretaire@gmail.com Trésorier : William ORLOW-ANDERSEN - GSM 0477 40 44 78 Rue du Pieuré 77, 1360 Malève-Sainte-Marie E-mail : fratcha.brabant.tresorier@gmail.com		Président : Lucien PAQUAY - Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.president@gmail.com Secrétaire : Philippe LAMY - Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com Trésorier : Joseph REUTER - GSM : 0479 31 38 24 Medell-Herwert 9, 4770 Arnel E-mail : fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF - GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmedy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com	
CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE	IBAN : BE20 7320 4217 6156	VIRTON	IBAN : BE04 0016 7638 6231
Président & Secrétaire : Maurice TREMBLOY - Tél. 084 22 33 35 Rue St Gobert 9, 6900 Hargimont (Marche) Mail : fratcha.ciney.president@gmail.com Trésorier : Monsieur Eddy GREGOIRE - Tél. 061 61 38 47 Rue de Fontinelle 13, 6833 Ucimont		Président : François RICHARD - Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Gérouville E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com Secrétaire : Michel DEMOULIN - GSM 0497 18 13 63 Rue du Panorama 52, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.secretaire@gmail.com Trésorier : Adolphe PIERRET - Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com	
FLORENVILLE	IBAN : BE87 3630 3657 4494	SECTION RÉGIMENTAIRE	IBAN : BE61 0680 6275 8017
Président : LtCol Hre Claude ROULANT - Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : fratcha.florenville.president@gmail.com Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON - Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : fratcha.florenville.secretaire@gmail.com		Président : Cdt Didier AMEEUW - GSM 0478 34 86 41 - Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.regp.president@gmail.com Secrétaire : Roland HELLAS - Tél. : 084 31 37 99 - GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Bte 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail : fratcha.regp.secretaire@gmail.com Trésorier : AdjtChef (R) André DEHAEN - Tél. 084 21 35 27 - GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.regp.tresorier@gmail.com	
HAINAUT	IBAN : BE82 6528 3296 6768	CLUB DE MARCHE CHASSEURS ARDENNAIS	IBAN : BE82 2400 2802 9768
Président : Freddy DEMECHELEER - Tél. 071/35.12.56 - GSM 0477/33.94.32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com Secrétaire : Roch SAINT-PAUL - GSM : 0496 12 54 65 Rue Saint-Martin 76, 6120 Ham-sur-Heure E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com Trésorier : Marcel MAINGHAIN - GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Laneffe E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com		Président : Cdt Didier AMEEUW - GSM 0478 34 86 41 - Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.clubmarche.president@gmail.com Secrétaire : Daniel DUCENE - GSM 0495 10 23 37 Rue du Chauffour 14, 6959 Amby E-Mail : fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com Trésorière : Marlène DECOSTER - GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hottot E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com	
HUY - 6CHA	IBAN BE48 0682 4924 1527		
Président : Louis MÉLON - Tél. 085 23 27 13 Rue du Beau Site 6, 4500 Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com Secrétaire : Roger VANCAUTEREN - Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.secretaire@gmail.com Trésorier : Firmin BAUCHE - Tél. 085 31 68 57 - GSM 0473 93 77 80 Rue des Jardins 4, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.tresorier@gmail.com			

Envoyer :

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron
Rue de Wavremont, 5
5330 - ASSESSE
E-MAIL : fratcha.revue@gmail.com



**Fraternelle Royale des
Chasseurs Ardennais**





Quelques beaux paysages de nos Ardennes qu'ont pu découvrir les marcheurs lors de l'édition 2019 de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié